

3E RÉGION MILITAIRE
**Trois orpailleurs
de nationalités
africaines
éliminés**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

P 24

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Mardi 13 octobre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6871 - 23^e année

RENCONTRE TEBBOUNE – PATRONAT DEMAIN **Les objectifs 2027 en perspective**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et à l'initiative du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), se réunira avec le patronat demain, au Centre international de conférences Abdelatif Rahal, à Alger.

LIRE EN PAGE 3



Ph: DR

**L'ÉPOUSE DE NAÂMA ASFARI
EMPÊCHÉE DE RENDRE VISITE
À SON MARI**



**Le Makhzen
viole les droits
des détenus
sahraouis**

P 5

**ÉLECTIONS LOCALES
DU 28 NOVEMBRE**

**Plus de 6 000 listes
déposées auprès
de l'ANIE**

P 2

**FORMATIONS, DÉROULEMENT
DES COURS, HÉBERGEMENT,
TRANSPORT...**

**Baddari passe la
rentrée universitaire
au peigne fin**

P 4

OPEP ET OPEP+

**L'Algérie et le Koweït
réaffirment leur
coordination**

P 24

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME KAID AHMED - TIARET,
CET APRÈS-MIDI À 16H00**

**Le Prix El Barada
promet des
surprises**

P 21

AADL 3

Le paiement de la 2e tranche cette semaine

Le ministre, Mohamed Tarek Belaribi, a fait état, hier, de la situation du programme du logement AADL 3, faisant savoir que 200 000 logements sont en cours de réalisation et 300 000 autres seront lancés prochainement.

P 2



L'ÉDITO

Qu'est-ce que le Makhzen n'a pas employé comme actes hostiles et belliqueux dans ses tentatives désespérées visant à déstabiliser l'Algérie ? Même avec la rupture totale et le bouclage des frontières de l'ouest, nos voisins continuent à nous provoquer. L'Algérie vient de déjouer une vilaine tentative de déstabilisation opérée par un commando composé d'une soixantaine de membres qui compte en son sein un ancien militaire des forces royales. Cette information ne peut pas passer inaperçue vu la gravité des faits révélés. D'ailleurs, même les médias français ont été prompts à reprendre le communiqué de la DGSN algérienne. Mais l'effet produit en Algérie l'est moins pour un pays qui fait de ce genre d'affaires presque son train-train quotidien. Il est question de tenir l'opinion publique nationale, dans un communiqué ordinaire, au fait d'un méfait consistant en un énième coup perfide qui cherche à porter atteinte à la stabilité du pays. Autrement dit, l'Algérie n'a pas crié au voleur. Pas

Ce que cherche le Makhzen !

même au complot, sachant qu'il n'est ni le premier et ni – ce qui est regrettable – le dernier malheur qui nous viendra de l'Ouest. En effet, cette opération de déstabilisation, quand bien même la capacité de nuire et la dangerosité sont établies, n'impressionne pas nos services de sécurité. Les éléments qui veillent jour et nuit sur la sécurité des citoyens et de leurs biens sont suffisamment aguerris par les épreuves du terrorisme et des fléaux de la criminalité organisée pour neutraliser des attentats bien plus dangereux que la dernière tentative concoctée par les apprentis sorciers du Makhzen. Ce dernier ne se cache plus décidément. Vous vous rendez compte un peu des faits révélés en plein jour ? 61 ressor-

tissants, tous de nationalité marocaine, lâchés comme des bêtes engagées dans les chemins sinueux des frontières de l'Est, croyant atteindre, si facilement, la sécurité et la stabilité de l'Algérie ! Ceci veut dire quoi ? Le Makhzen, au-delà de chercher un coup d'éclat de mauvais aloi, assume ses actes d'agression à l'égard de l'Algérie. Mais les comploteurs ne peuvent pas se faire tromper la vigilance par une bande de malfaiteurs. Pas même lorsque ces derniers allaient commettre des actes de sabotage. Les commanditaires de cette opération ont raté leur coup. Et dire que ce coup était asséné dans le dos de l'Algérie. Pas dans le sens littéraire du propos. Géographiquement parlant, puisque cette bande était dirigée depuis le territoire de la Tunisie, nos voisins de l'Est, dont les ennemis communs profitent de la situation précaire – sur le plan sécuritaire y compris –, pour porter un coup à l'Algérie. Cet acte raté cherchait aussi, et quelque part, à instiller le doute et à semer la zizanie entre deux voisins dont les relations historiques ont résisté à tous les coups bas.

Farid Guellil

200 000 LOGEMENTS SONT EN COURS DE RÉALISATION ET 300 000 AUTRES LANCÉS PROCHAINEMENT

AADL 3 : le paiement de la 2e tranche cette semaine

Le paiement de la deuxième tranche du programme AADL 3 sera lancé cette semaine, avec la possibilité d'échelonner le règlement en deux étapes.

L'annonce a été faite hier par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mila. Le ministre a également annoncé le lancement prochain de 300 000 logements supplémentaires à travers le pays, alors que 200 000 unités sont actuellement en cours de réalisation. Cette annonce intervient alors que les premières livraisons de logements achevés de la formule AADL 3 sont prévues pour le 1er novembre 2026, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale. Dans une vidéo récapitulative publiée hier, le ministère de l'Habitat est revenu sur les principales étapes du programme, depuis l'annonce de l'ouverture de la plateforme numérique d'inscription par le président de la République,



Abdelmadjid Tebboune, jusqu'à l'avancement des différents projets à travers le pays. Le chef de l'État avait donné le signal de lancement des inscriptions le 30 mai 2024, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Khenchela. La plateforme numérique avait ensuite été ouverte le 5 juillet 2024, enregistrant 1 440 340 souscripteurs.

DES LOGEMENTS PRÊTS DANS PLUSIEURS WILAYAS POUR LE 1ER NOVEMBRE

Les premières livraisons de logements achevés de la for-

mule AADL 3 sont attendues le 1er novembre prochain, soit 28 mois après l'ouverture des inscriptions, selon une déclaration antérieure du ministre de l'Habitat. D'après la vidéo publiée par le ministère, les travaux sont achevés dans des quartiers résidentiels AADL 3 dans plusieurs wilayas, notamment Mascara, M'Sila, Ouargla et Oum El Bouaghi, ainsi qu'à Chelghoum Laïd, dans la wilaya de Mila. Des logements seront distribués dans plusieurs wilayas du pays à l'occasion de la commémoration du déclenchement de la guerre de Libération nationale.

16 PÔLES URBAINS EN COURS D'AMÉNAGEMENT

En parallèle de l'avancement des chantiers, les opérations d'aménagement ont été engagées au niveau de 16 pôles urbains sur les 47 recensés, répartis dans 16 wilayas. Parmi les sites concernés figurent le pôle urbain El Maâmria, dans la wilaya de Chlef, Bouzegza Belâasel, dans la wilaya de Relizane, Hamama, à Mascara, et Boujemil, à Tlemcen. Par ailleurs, 500 000 logements AADL 3 ont été inscrits dans les lois de finances 2025 et 2026. Les études géotechniques et d'ingénierie relatives à 200 000 unités ont également été achevées.

Le programme avait connu une étape importante en novembre 2025, lorsque le président de la République avait donné le signal de lancement des travaux et de l'implantation de 8 050 logements AADL 3 au niveau du pôle urbain de Sissaoui, dans la wilaya de Constantine. Pour rappel, le versement de la première tranche par les souscripteurs avait débuté le 21 décembre 2025 à travers le pays, selon un calendrier réparti en deux étapes.

Ania N.

DIALOGUE MONDIAL DES MAIRES

Alger fait rayonner son patrimoine en Chine

La wilaya d'Alger a pris part au Dialogue mondial des maires, organisé du 9 au 11 octobre dans la ville chinoise de Luoyang, dans la province du Henan. Cette rencontre internationale a été l'occasion de présenter l'expérience de la capitale algérienne en matière de préservation et de valorisation du patrimoine culturel et historique, ainsi que sa stratégie de développement et de modernisation urbaine, selon un communiqué des services de la wilaya publié dimanche.

La wali déléguée de la circonscription administrative de Draria, Nachida Belahouène, a participé à cet événement en qualité de représentante du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabe-hi. Les travaux se sont déroulés sous le slogan « Préserver l'héritage culturel des anciennes capitales historiques et favoriser l'apprentissage mutuel entre les civilisations urbaines », réunissant des représentants de différentes villes autour des enjeux liés à la sauvegarde du patrimoine et au développement urbain.

Au cours des ateliers thématiques, la représentante de la wilaya d'Alger a mis en avant les efforts engagés pour protéger et valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel de la capitale. Elle a notamment souligné l'importance de la Casbah d'Alger, haut lieu de mémoire et l'un des principaux symboles historiques et culturels de la ville, dont la préservation constitue un enjeu majeur pour la transmission de l'identité patrimoniale aux générations futures.

Cette participation a également permis de présenter la vision stratégique adoptée pour le développement et la modernisation d'Alger. Les projets engagés et les objectifs fixés par les autorités locales ont été exposés, avec un accent

particulier sur les initiatives destinées à améliorer le cadre de vie, à réaménager les espaces urbains et à renforcer l'attractivité de la capitale. Dans ce contexte, le communiqué a mis en avant le « Plan Blanc » et les différents projets qu'il englobe, visant à accompagner la transformation urbaine d'Alger.

Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche de modernisation de la capitale, avec pour objectif d'améliorer ses espaces et de répondre aux exigences d'un développement urbain durable. Au-delà de la présentation des réalisations et des projets de la capitale, cette participation revêt également une dimension diplomatique et partenariale. Elle s'inscrit, selon les services de la wilaya, dans le cadre de la relance de l'accord de jumelage entre la wilaya d'Alger et la province chinoise du Henan.

Cette coopération vise à renforcer les relations entre les collectivités territo-

riales algériennes et chinoises, tout en ouvrant de nouvelles perspectives d'échange dans les domaines de la gestion des villes, de la planification urbaine et de la modernisation des infrastructures. Elle doit également favoriser le partage d'expériences et de compétences, ainsi que l'identification de bonnes pratiques susceptibles de contribuer au développement des deux territoires.

À travers sa participation au Dialogue mondial des maires, la wilaya d'Alger entend ainsi consolider sa coopération internationale et tirer profit des expériences étrangères en matière de gouvernance urbaine, de préservation du patrimoine et de développement durable. Une démarche qui vise à concilier la sauvegarde de l'héritage historique de la capitale avec les impératifs de sa modernisation et de son adaptation aux besoins de ses habitants.

M. Seghilani

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

Plus de 6 000 listes APC et APW déposées auprès de l'ANIE

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a entamé l'examen des dossiers de candidature aux élections des assemblées populaires communales (APC) et des assemblées populaires de wilaya (APW), prévues le 28 novembre prochain, au lendemain de la clôture du délai légal de dépôt des listes. Selon le bilan définitif communiqué par l'ANIE, 5.631 listes regroupant 141.388 candidats ont été déposées pour les APC. Elles comprennent 5.371 listes présentées par des partis politiques, 239 listes indépendantes et 21 listes issues d'alliances partisanes. Pour les APW, l'Autorité a recensé 434 listes totalisant 21.476 candidats, dont 405 listes partisanes, 24 listes indépendantes et cinq listes présentées par des alliances. Au total, les deux scrutins comptabilisent 6.065 listes et 162.864 candidats à travers le pays, les candidatures présentées sous l'égide des partis politiques étant largement majoritaires. L'examen des dossiers constitue désormais une étape déterminante avant la validation définitive des candidatures et la poursuite du processus électoral en prévision du scrutin du 28 novembre.

S. O.

WILAYAS DE TINDOUF, TISSEMSILT, KHENCHELA, DJELFA, MESSAAD ET AÏN OUSSERA

Sayoud préside une réunion de suivi des programmes complémentaires

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, hier l'ouverture des travaux de la commission interministérielle chargée du suivi et de l'évaluation du bilan de mise en œuvre des programmes complémentaires de développement décidés par le président de la République au profit de plusieurs wilayas.

En effet, les travaux de cette commission s'inscrivent dans le cadre de la coordination intersectorielle visant à évaluer l'état d'avancement des projets inscrits, à identifier les difficultés rencontrées et à prendre les mesures nécessaires pour accélérer leur réalisation. Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur ; cette démarche vise à garantir l'atteinte des objectifs de développement fixés et à répondre aux préoccupations des citoyens dans les wilayas bénéficiaires. La réunion s'est déroulée en présence des walis de Tindouf, Tissemsilt, Khenchela, Djelfa, Messaad et Aïn Oussera, ainsi que des représentants des différents secteurs ministériels concernés, indique le communiqué.

Sarah O.

GESTION DES JURIDICTIONS ET NUMÉRISATION

Le ministère de la Justice mise sur l'efficacité du service public

Le ministère de la Justice organise, depuis hier et jusqu'au 15 octobre, une conférence professionnelle au profit des présidents et procureurs généraux près les cours, ainsi que des commissaires d'État près les tribunaux administratifs d'appel récemment nommés, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre est consacrée aux questions pratiques liées à la gestion des juridictions dans le domaine civil, administratif et pénal. Les travaux portent également sur l'amélioration du service public de la justice au profit des justiciables et des citoyens, notamment à travers la généralisation de la numérisation du travail judiciaire et des services. La conférence constitue aussi un cadre pour examiner les mécanismes de suivi de l'activité judiciaire et d'évaluation des performances, ainsi que l'organisation du travail et la coordination des efforts afin d'améliorer l'efficacité du service public de la justice. Elle permet, en outre, aux participants d'échanger leurs expériences et de débattre des difficultés pratiques rencontrées dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions. À travers cette initiative, le ministère entend renforcer les capacités des responsables concernés en matière de leadership, de gestion et de prise de décision, tout en consolidant les principes d'efficacité, de transparence et de responsabilité dans l'administration des juridictions. L'objectif affiché est d'améliorer la qualité des performances judiciaires et administratives ainsi que celle du service judiciaire.

A. N.

RENCONTRE TEBBOUNE — PATRONAT DEMAIN

Les objectifs 2027 en perspective

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et à l'initiative du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), se réunira avec le patronat demain, au Centre international de conférences Abdelatif Rahal, à Alger.

Il s'agit de renforcer la mobilisation du secteur privé dans la réalisation de l'objectif stratégique consistant à libérer l'économie nationale de la dépendance aux hydrocarbures dans un contexte international dominé par les incertitudes. Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, au début de ce mois, le président Tebboune a donné des indications utiles sur l'état de l'économie dont la croissance annuelle, a-t-il dit, devrait se situer entre 4,01 et 4,02 %, portée par les fondamentaux solides sur lesquels elle repose. Le président de la République a précisé que la croissance devrait dépasser le taux de 3,8 % prévu par le Fonds monétaire international (FMI) pour l'année en cours dans son dernier rapport, ajoutant que "selon les études que nous avons réalisées, le taux de croissance devrait se situer entre 4,01 et 4,02 %". Il a fait remarquer que les taux de croissance économique enregistrés par l'Algérie figurent parmi les plus élevés en Méditerranée, dépassant même ceux de certains pays européens, et a souligné que les projets lancés au cours des dernières années permettront de générer des recettes en devises et d'aug-



menter les réserves de change. Le travail en cours de réalisation permettra de garantir un "revenu annuel stable" en devises d'au moins 50 milliards de dollars, grâce à l'industrie automobile, aux mines, à l'intégration du fer dans l'industrie nationale et à l'intégration des puces électroniques dans la fabrication locale des équipements électriques et électroménagers, a-t-il expliqué. Ce sont des "leviers" pour le revenu national, a-t-il dit. Dans le contexte actuel, les réserves de change "resteront à un niveau acceptable" au moins jusqu'à l'horizon 2031, a fait également savoir le président Tebboune. Si les hydrocarbures conservent leur importance, l'Algérie œuvre, en même temps, à augmenter ses recettes hors hydrocarbures. Pour rappel, c'est la troisième fois que le président Tebboune réunit le patronat algérien. La première a été tenue en novembre 2023 dans le cadre

des Journées de l'entrepreneuriat et la deuxième a eu lieu le 13 avril 2025. Lors de cette deuxième rencontre, le président Tebboune avait annoncé des décisions qui ont été bien accueillies par les organisations patronales dont le CREA qui avait vu dans cette rencontre un gage de confiance en direction des opérateurs économiques et un appel fort à la mobilisation de tous pour renforcer l'économie nationale. Des représentants d'associations professionnelles d'exportateurs avaient également exprimé leur grande satisfaction des décisions relatives à la révision des mécanismes d'exportation annoncées par le président Tebboune. Les messages véhiculés par l'allocution du président Tebboune lors de la rencontre avec le patronat d'avril 2025, ont été perçus comme un appel à l'adhésion aux efforts de promotion de l'activité productive, considérée comme pilier fonda-

mental pour la concrétisation de l'objectif consistant à hisser l'économie algérienne au rang des pays émergents à l'horizon 2027. La rencontre de demain entre le président Tebboune et le patronat vise à renforcer la participation du patronat à la démarche de construction d'une économie forte et libérée de la dépendance aux hydrocarbures. Cette rencontre se tient alors que le projet de loi de finances pour 2027 (PLF 2027) - avec sa batterie de mesures favorables à la relance économique par l'investissement productif - qui a été adopté le 4 octobre par le Conseil des ministres, suit maintenant la procédure qui doit conduire à sa promulgation. Dans ce PLF 2027, un des mots-clés est l'investissement productif, qu'il soit le fait d'opérateurs algériens ou de sociétés étrangères.

M'hamed Rebah

RÉDUCTION DES CHARGES FISCALES ET SUBVENTION DES PRODUITS DE BASE

Des mesures fortes pour soutenir le pouvoir d'achat

Le souci des pouvoirs publics d'assurer l'approvisionnement du marché national en produits alimentaires tout en limitant la hausse des prix apparaît nettement dans les dispositions du projet de loi de finances pour 2027, adopté par le Conseil des ministres du 4 octobre dernier. Le but est de réduire la charge fiscale sur les denrées alimentaires et contribuer à leur disponibilité sur le marché. Ces dispositions tendent à maintenir jusqu'au 31 décembre 2029 plusieurs mesures fiscales concernant notamment les viandes rouges et blanches, le café, l'huile alimentaire, les légumes secs, le riz, les œufs et les volailles. On sait que le recours à l'importation pour certains produits alimentaires est devenu nécessaire pour répondre à la demande et compenser les insuffisances de l'offre locale. Dans cet esprit, L'article 174 du PLF 2027 prolonge les mécanismes de stabilisation des prix et les exonérations pour les produits cités. Pour les viandes, il est donc prévu le maintien des droits de douane réduits à 5 % pour l'importation de bétail (bovin et ovin) destiné à l'abattage ainsi que pour les viandes fraîches ou réfrigérées sous vide et les viandes blanches congelées. Quant à l'huile de table, le PLF 2027 propose la prolongation de l'exonération de TVA sur l'huile brute et les tourteaux issus de la trituration locale, avec obligation pour les opérateurs d'intégrer ou d'acquérir la matière première locale d'ici fin 2029. Les importations

de café vert bénéficient des mêmes faveurs : l'exonération de la TVA et de la taxe intérieure de consommation (TIC) est prolongée jusqu'à la fin de l'année 2029 par le PLF 2027. Autres produits concernés également : les pois, les pois chiches, les haricots, les lentilles, les fèves, le riz, ainsi que les fruits et légumes frais, les œufs de consommation, le poulet de chair et la dinde produits localement ; l'huile brute et les tourteaux issus de la trituration locale des graines oléagineuses. L'article 176 proroge au 31 décembre 2029 l'échéance prévue pour les importateurs-transformateurs, de l'huile brute de soja pour soit entamer le processus de production de cette matière première, soit de l'acquérir sur le marché national. Pour l'Exécutif, « les mesures prises par les pouvoirs publics durant la période 2023-2026 pour assurer l'approvisionnement du marché national en produits alimentaires essentiels à des prix accessibles, notamment la réduction des droits de douane et l'octroi d'exonérations fiscales ont permis de stabiliser l'offre et de garantir la disponibilité de ces produits à des prix abordables pour les citoyens ».

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ ET POUVOIR D'ACHAT

Il y a moins d'un mois, le gouvernement réuni sous la présidence du Premier ministre, Sifi Ghrieb a examiné le dossier relatif à l'approvisionnement du marché

national en produits agricoles et alimentaires de première nécessité, dans le cadre de la mise en œuvre d'un dispositif à plusieurs niveaux, fondé sur l'anticipation et la veille, dans le but de réguler le marché et protéger le pouvoir d'achat, garantir les stocks, maîtriser les flux et renforcer le contrôle sur l'ensemble du territoire national. Dans ce sens, le gouvernement a insisté sur la nécessité de continuer à soutenir les agriculteurs dans toutes les étapes de la production et de la commercialisation concernant les différentes filières agricoles, afin de renforcer les capacités de la production nationale en la matière. Cette politique doit être soutenue par davantage de contrôle et de lutte contre les spéculateurs pour éviter les hausses injustifiées des prix, qui sont des pratiques illégales. Il est indispensable également de veiller à éviter tout ce qui est de nature à perturber la chaîne d'approvisionnement, notamment dans les régions éloignées ou enclavées, qui s'accompagne d'une hausse des prix, qui est une atteinte frontale au pouvoir d'achat que les pouvoirs publics veulent protéger par la hausse des salaires et des pensions de retraite. Dernièrement, au début de ce mois, lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, le président Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé l'engagement de l'État à préserver le pouvoir d'achat des citoyens.

M. R.

EXERCICE 2027

Trois leviers pour booster l'économie numérique

Le projet de loi de finances pour 2027 prévoit plusieurs mesures visant à renforcer la traçabilité des revenus issus de l'économie numérique, à encourager le paiement électronique et à élargir l'assiette fiscale. Réduction fiscale de 10 % pour certains contribuables, nouvelles obligations déclaratives pour les plateformes numériques et exploitation automatisée des informations publiques en ligne : les pouvoirs publics entendent adapter les mécanismes de contrôle à l'évolution des pratiques commerciales. Une orientation qui pose néanmoins la question de l'équilibre entre lutte contre la fraude, protection des données et sécurité juridique des contribuables. Le développement du commerce électronique, des prestations dématérialisées et des activités rémunérées sur les réseaux sociaux transforme les circuits économiques traditionnels. Face à ces mutations, l'administration fiscale cherche à mieux identifier les revenus générés en ligne et à limiter leur sous-déclaration. Le PLF 2027 s'appuie ainsi sur trois leviers : l'incitation à l'utilisation des moyens de paiement électroniques, le renforcement des obligations des plateformes et l'exploitation des données accessibles au public. Parmi les principales mesures proposées figure l'octroi d'une réduction fiscale de 10 % aux contribuables relevant du régime de l'impôt forfaitaire unique (IFU) ou de l'impôt sur le revenu global (IRG), au titre des bénéfices non commerciaux. Pour en bénéficier, ils devront justifier qu'au moins 50 % de leur chiffre d'affaires ou de leurs recettes professionnelles ont été encaissés par des moyens de paiement électroniques. L'avantage serait conditionné à la présentation, lors du dépôt de la déclaration annuelle, de justificatifs attestant les montants perçus par voie électronique. Le dispositif concernerait les opérations réalisées jusqu'au 31 décembre 2028. Cette mesure vise à réduire progressivement la place du numéraire dans les transactions commerciales, dont la prédominance complique le suivi des flux financiers et la détermination du chiffre d'affaires réel. En offrant un avantage fiscal direct, les pouvoirs publics souhaitent inciter les petits commerçants et les professionnels indépendants à adopter des solutions de paiement dématérialisées. Son efficacité dépendra toutefois de l'accessibilité des équipements, du coût des commissions et de la simplicité des procédures. Sans amélioration de ces conditions, l'incitation fiscale pourrait ne pas suffire à modifier durablement les habitudes de paiement.

M. Seghilani

SUIVI DES FORMATIONS, DÉROULEMENT DES COURS, HORAIRES, HÉBERGEMENT, TRANSPORT...

Baddari passe la rentrée universitaire au peigne fin

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé une réunion de coordination avec les cadres de son département ministériel, consacrée au suivi de la rentrée universitaire 2026-2027 et à l'examen de l'état d'avancement des différents dossiers et programmes du secteur, en présence des recteurs des universités d'Alger 3 (Ibrahim Sultan Cheïbout) et de Blida 1 (Saâd Dahlab).



La réunion a porté sur plusieurs axes prioritaires, notamment la rentrée universitaire et la formation, avec un accent particulier sur la nécessité de garantir le lancement effectif des cours, le respect du volume horaire semestriel, le renforcement de l'enseignement en langue anglaise et le développement des parcours de formation individualisés. Le suivi du projet de double formation en médecine et en licence en langue anglaise a également été abordé. Concernant les services et la vie étudiante, l'accent a été mis sur le suivi de la propreté des résidences universitaires, du transport et des conditions de vie des étudiants, ainsi que

sur les programmes de réhabilitation des cités universitaires et l'amélioration des conditions d'hébergement.

INFRASTRUCTURES, INNOVATION ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

S'agissant des infrastructures et des nouveaux projets, les participants ont examiné le suivi du budget consacré à la réhabilitation des résidences universitaires, la réalisation de nouvelles structures et facultés de médecine, ainsi que les projets d'aménagement des établissements universitaires. La création de nouveaux chapitres d'activités dans la nomenclature budgétaire et la réhabilitation de l'Université des sciences de la santé d'Al-

ger ont également été évoquées. Le volet relatif à l'innovation et à l'entrepreneuriat a porté sur les anciens et nouveaux projets, notamment « Protomarket », la création d'entreprises et le développement des antennes des établissements universitaires, outre le renforcement de l'innovation et de l'entrepreneuriat et le suivi de l'intégration des mécanismes de financement et d'investissement en bourse. La réunion a également permis de faire le point sur le projet d'intelligence artificielle, le développement de la deuxième version du système « Progress » et l'harmonisation des chiffres et indicateurs entre les structures concernées. Par ailleurs, la situation des étudiants internationaux, les

conditions de leur accueil et leur transfert depuis les aéroports vers les établissements universitaires ont été examinés, de même que le développement du programme « Study in Algeria », la coopération internationale et les projets de partenariat. Les participants ont également abordé les textes réglementaires en cours d'élaboration, les dossiers de recrutement des professeurs en sciences médicales et des enseignants-chercheurs, la mise à jour des critères de recrutement, ainsi que le suivi des biens transférés au secteur de l'enseignement supérieur et des dossiers d'évaluation et de valorisation.

La réunion a enfin porté sur le budget de l'année 2027, les besoins financiers liés aux nouveaux programmes et les projets de réalisation programmés pour l'année universitaire 2026-2027. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi des différents dossiers du secteur et de la coordination des efforts entre l'administration centrale et les établissements universitaires, en vue de garantir la bonne exécution des programmes, d'améliorer les conditions de formation et de vie universitaire et de renforcer la transition vers une université innovante et ouverte sur son environnement économique et international.

L. Zeggane

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE Élargissement de la plage horaire pour l'arabe et les mathématiques

Le ministère de l'Éducation nationale a décidé de réorganiser le temps pédagogique consacré aux matières de langue arabe et de mathématiques dans l'enseignement primaire, après avoir relevé des difficultés chez les élèves, avec pour objectif d'améliorer l'exploitation du temps scolaire et de garantir des apprentissages effectifs et durables. Dans une note d'orientation, signée hier lundi, le ministère a demandé aux directeurs de l'éducation, aux inspecteurs de l'enseignement primaire, aux directeurs des écoles et aux enseignants concernés de veiller à la bonne mise en œuvre de cette nouvelle organisation, afin d'assurer une progression structurée allant de l'apprentissage à l'intégration, puis à l'évaluation, au traitement pédagogique des difficultés et enfin à la consolidation des acquis.

CONSOLIDER LES ACQUIS ET MIEUX ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES

Pour la langue arabe, le ministère a retenu une nouvelle organisation des séquences pédagogiques, prévoyant six semaines d'apprentissage suivies d'une semaine consacrée à l'intégration, à l'évaluation et au traitement pédagogique. Cette réorganisation vise notamment à accorder davantage de temps à la construction et à la consolidation progressive des apprentissages, tout en permettant aux enseignants d'identifier les difficultés à partir des résultats de l'évaluation et d'y remédier en fonction des besoins des élèves. En mathématiques, les apprentissages restent organisés en séquences se terminant par une semaine consacrée à l'intégration, à la synthèse et à l'activité. « Les mathématiques dans notre vie ». La note a insisté, toutefois, sur la nécessité de programmer des séances effectives de remédiation pédagogique avant cette activité, en fonction des difficultés relevées lors des évaluations. La remédiation doit concerner l'ensemble des élèves, selon le principe de différenciation pédagogique, avec des activités adaptées aux besoins de chacun. Les élèves rencontrant le plus de difficultés bénéficient d'un accompagnement direct, tandis que les autres peuvent être orientés vers des activités de consolidation, d'entraînement ou d'enrichissement. À travers ces mesures, le ministère entend améliorer l'exploitation du temps scolaire et créer les conditions nécessaires à des apprentissages mieux consolidés et durables.

L. Z.

ÉDUCATION NATIONALE

De nouveaux centres médicaux sociaux bientôt opérationnels

La Commission nationale des œuvres sociales du secteur de l'Éducation nationale prépare l'ouverture de nouveaux centres médicaux sociaux au profit des travailleurs et des fonctionnaires du secteur. Une convention-cadre intersectorielle est également en préparation afin d'assurer la continuité de leur activité, d'encadrer la prise en charge médicale et de garantir la reconnaissance des ordonnances par la Sécurité sociale. C'est ce qu'a indiqué Abdelbaki Khediri. Dans ce cadre, des visites de terrain et des inspections ont récemment été effectuées dans les wilayas de Médéa, Tissemsilt et Tiaret. Elles ont permis de donner le coup d'envoi du centre médical social de Tiaret, qui a bénéficié d'une enveloppe financière conséquente destinée à l'acquisition des équipements et fournitures médicales nécessaires. Ce centre est appelé à servir de modèle pour les autres structures similaires. Les centres de Médéa et de Tissemsilt devraient, quant à eux, entrer en service dans les tous prochains délais, après l'obtention des financements nécessaires à l'acquisition des moyens médicaux. Selon le président de la commission, cinq centres médicaux sociaux sont déjà opérationnels et assurent des prestations sanitaires aux travailleurs et fonctionnaires du secteur. Il s'agit des structures implantées à M'sila, Tamanrasset, Djelfa, El-Oued et Tiaret. S'agissant de l'encadrement médical, les commissions de wilaya des œuvres sociales concernées ont travaillé, en coordination avec les directions locales de la santé, pour assurer la disponibilité des personnels nécessaires. Les bénéficiaires peuvent ainsi accéder à des consultations auprès de médecins généralistes et spécialistes, de chirurgiens-dentistes ainsi que de spécialistes en rééducation motrice et fon-

ctionnelle. Parallèlement au déploiement de ces structures, la Commission nationale des œuvres sociales a élaboré une convention-cadre qui sera prochainement soumise au ministre de l'Éducation nationale. En cas d'approbation, ce texte deviendra un cadre commun associant les ministères de la Santé et de la Population, et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Cette convention comporte des dispositions juridiques définissant les règles générales et les principes directeurs régissant le fonctionnement des centres. Elle permettra à la commission nationale de suivre et de contrôler leur activité à moyen et long termes, de veiller à la continuité des prestations et de prévenir le gaspillage des deniers publics. Le texte vise également à garantir la

reconnaissance des ordonnances médicales délivrées par ces centres auprès de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. L'objectif est de leur assurer un cadre réglementaire permettant leur acceptation et leur prise en charge par les organismes concernés, afin d'éviter tout risque de rejet à l'avenir.

À terme, la Commission nationale des œuvres sociales ambitionne d'ouvrir des centres médicaux sociaux dans l'ensemble des wilayas du pays afin de rapprocher les prestations de santé des personnels de l'Éducation nationale.

Ania N.

POUR AVOIR TRANSPORTÉ PLUS DE 6,7 QUINTAUX DE CANNABIS

Un retraité algérien condamné à 20 ans de prison

Il a avoué d'avoir travaillé pour un baron marocain qui le rémunérait à hauteur de 20 millions de centimes par opération. Un retraité de 63 ans a été condamné à 20 ans de prison ferme par la cour criminelle d'appel près le tribunal de justice d'Oran, après avoir été arrêté en flagrant délit alors qu'il tentait de transporter plus de 6 quintaux et 75 kilogrammes de cannabis.

L'affaire a été examinée en fin de semaine dernière par la cour criminelle d'appel dans le cadre de poursuites pour appartenance à un réseau criminel spécialisé dans le trafic et l'importation illicite de stupéfiants. Le mis en cause, identifié par les initiales S-K et résidant dans une wilaya de l'Est du pays, avait été intercepté sur l'autoroute Est-Ouest.

Selon les éléments présentés dans cette affaire, les recherches ont été déclenchées après que la section d'investigation du commandement de la Gendarmerie nationale d'Oran eut reçu des informations faisant état du passage d'une

cargaison de drogue en provenance de la région frontalière de Maghnia, à destination des wilayas de l'Est. Un dispositif a alors été mis en place pour intercepter le suspect. Celui-ci circulait à bord d'un véhicule de type Renault Master, dissimulé sous un chargement de fruits et légumes. La fouille du véhicule a permis de découvrir la quantité de cannabis mentionnée.

À l'audience, l'accusé a reconnu travailler pour un baron marocain qui le chargeait d'acheminer des cargaisons de drogue contre une rémunération de 20 millions de centimes par opération. Il avait auparavant travaillé dans un établissement public dans la wilaya de Tlemcen avant de prendre sa retraite. Cette expérience lui avait permis d'acquérir une bonne connaissance des itinéraires frontaliers.

À l'issue du procès, la cour criminelle d'appel l'a condamné à 20 ans de prison ferme. Le représentant du ministère public avait requis la réclusion criminelle à perpétuité.

A. N.

L'ÉPOUSE DU MILITANT NAÂMA ASFARI EMPÊCHÉE DE RENDRE VISITE À SON MARI

Le Makhzen foule aux pieds les droits des détenus sahraouis

L'activiste française, Claude Mangin, épouse du prisonnier politique sahraoui Naâma Asfari, détenu à la prison centrale de Marrakech, continue d'être harcelée et de subir des expulsions par les autorités d'occupation marocaines lors de ses déplacements pour rendre visite à son mari en prison.

Depuis janvier 2019, elle subit un traitement inhumain du gouvernement marocain qui lui refuse le droit de visiter son époux, arrêté et arbitrairement condamné avec ses compagnons, dans l'affaire dite de Gdeïm Izik.

Lundi, alors qu'elle s'apprêtait à rentrer au Maroc, elle a été interpellée à l'aéroport de Marrakech alors qu'elle était accompagnée, dans son voyage, par Philippe Bouyssou, maire de la ville française d'Ivry-sur-Seine, et Claire Delmotte, conseillère municipale. Elle a été invitée à quitter le Maroc au moment où ses compagnons ont été autorisés à y entrer.

De par son statut d'épouse d'un des détenus politiques sahraouis, ses prises de positions et sa fermeté dans la défense de la cause sahraouie, Claude Mangin, continue d'être harcelée et de subir des expulsions par les autorités d'occupation marocaines lors de ses déplacements pour rendre visite à son mari en prison.

Cette interdiction s'inscrit dans le cadre de la privation continue de Claude Mangin de son droit de visiter son mari depuis janvier 2019, mal-



gré ses tentatives répétées pour lui rendre visite et suivre sa situation à l'intérieur de la prison. Cette mesure soulève des questions concernant le respect du droit à la vie familiale et les garanties de visite pour les détenus, en particulier face à la persistance des restrictions imposées sur la communication entre Naâma Asfari et son épouse, et la souffrance humaine continue qui en découle. Il est à noter que le défenseur sahraoui des droits humains, Naâma Asfari, a récemment mené des grèves de la faim pendant 55 jours, exigeant que les autorités d'occupation marocaines appliquent les décisions et recommandations des mécanismes des Nations unies pour les droits humains, notamment les décisions du Comité des Nations unies contre la torture. Il avait mis fin à sa grève après des assurances de la direction de la prison de Marrakech de rétablir le droit de visite des familles aux détenus, un engagement qu'elle n'a pas tenu, ce qui a conduit des

compagnons de Naâma Asfari à engager un nouveau mouvement de grève. Les revendications des militants sahraouis de Gdeïm Izik s'inscrivent dans le cadre d'un suivi international du dossier. Des personnalités et des ONG continuent d'appeler l'autorité d'occupation à traiter les violations soulevées concernant leur procès et leur détention. Le Comité des Nations unies contre la torture avait appelé, dans ses décisions relatives au cas de Naâma Asfari et ses camarades, le Maroc à abandonner les charges retenues contre eux et à les libérer. Il faut rappeler, dans ce cadre, que c'est au terme d'un simulacre de procès que Naâma Asfari et ses compagnons de Gdeïm Izik ont été condamnés à de lourdes peines de prison. L'interdiction faite à Claude Mangin d'entrer au Maroc pour visiter son mari remet en lumière la persistance de cette affaire et les revendications en matière de droits humains visant à mettre en œuvre les décisions des ins-

tances onusiennes et à garantir le respect des droits des prisonniers politiques sahraouis, y compris le droit de visite et à la vie familiale.

Le Maroc, qui foule aux pieds des résolutions onusiennes, a entravé tous les efforts pour étendre la mission de la Minurso vers le contrôle de la situation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés. Malgré leur caractère contraignant, les résolutions onusiennes continuent de se montrer impuissantes devant l'entêtement du Makhzen et l'administration occupante à ne pas reconnaître aux militants sahraouis le statut de détenus politiques seule garantie pouvant les préserver de la répression et de la torture qu'ils subissent dans les prisons marocaines, citées comme de véritables espaces de non-droit par plusieurs ONG et même par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH).

Slimane B.

LE MAE SAHRAOUI MOHAMED YESLEM BEISSAT DEPUIS MEXICO
« La solidarité internationale doit être concrète »

Le ministre des Affaires étrangères et des Affaires africaines de la République sahraouie, Mohamed Yeslem Beissat, a appelé les forces progressistes à renforcer leur action politique en faveur du droit des peuples à l'autodétermination et de l'éradication du colonialisme. Il a également plaidé pour une solidarité internationale plus concrète avec le peuple sahraoui, à travers des initiatives politiques et parlementaires et des actions sur le terrain. Cet appel a été lancé lors de la séance de clôture du 30e séminaire international « Les partis politiques et une société nouvelle », organisé par le Parti travailliste mexicain. À cette occasion, le responsable sahraoui a remercié le président du parti, le professeur Alberto Anaya Gutiérrez, ainsi que les forces politiques mexicaines et internationales ayant pris part à cette rencontre. Mohamed Yeslem Beissat a souligné la nécessité de dépasser les déclarations de solidarité pour les traduire en initiatives parlementaires, en positions politiques fermes et en mesures concrètes en faveur des peuples soumis à la domination coloniale. Le ministre a, par ailleurs, dénoncé les violations des droits de l'homme commises dans les territoires occupés du Sahara occidental. Il a notamment attiré l'attention sur la situation des prisonniers politiques sahraouis en grève de la faim, tout en condamnant le pillage des ressources naturelles du territoire. Réaffirmant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, il a rappelé que la liberté des peuples ne saurait relever d'une concession. « La liberté des peuples n'est pas un cadeau ; c'est un droit reconnu. Les droits ne deviennent réalité que lorsqu'il existe une volonté politique de les défendre », a-t-il déclaré. Dans ce contexte, Mohamed Yeslem Beissat a insisté sur l'importance d'une coordination accrue entre les partis politiques, les mouvements sociaux et les organisations de solidarité. L'objectif est de faire des principes de justice, de liberté et de décolonisation des engagements effectifs, traduits en actions concrètes sur le terrain. À travers cet appel, le responsable sahraoui a mis en avant le rôle que peuvent jouer les forces progressistes et les acteurs internationaux dans la défense du droit du peuple sahraoui à décider librement de son avenir, conformément au principe de l'autodétermination des peuples.

M. Seghilani

SAHARA OCCIDENTAL

51 ans d'une inébranlable unité nationale

Le président de la République sahraouie et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a présidé, hier, les festivités marquant le 51e anniversaire de l'unité nationale sahraouie et la Journée nationale du Conseil consultatif, dans la wilaya d'Aousserd. Cette commémoration a été l'occasion de réaffirmer l'attachement du peuple sahraoui à son unité, considérée comme un pilier de sa lutte pour l'autodétermination et l'indépendance. La cérémonie s'est déroulée en présence de membres du Secrétariat national et du gouvernement sahraouis, de membres du Conseil national, de représentants de l'état-major de l'Armée de libération populaire sahraouie, ainsi que de nombreux citoyens et de représentants d'organisations et de groupes solidaires de la cause sahraouie. Dans son allocution de bienvenue, la wali d'Aousserd, Kheira Blahi, a souligné l'importance historique de l'unité nationale dans le parcours du peuple sahraoui. Elle

a rappelé son rôle dans le renforcement de la cohésion nationale et la mobilisation des Sahraouis autour de leur représentant légitime et unique, le Front populaire de libération de la Saguia el-Hamra et du Rio de Oro (Front Polisario), afin de poursuivre la lutte pour la conquête de leurs droits. De son côté, le Conseil consultatif a mis l'accent sur la portée de cette unité dans l'histoire du peuple sahraoui, soulignant la nécessité de maintenir la vigilance et de consolider les rangs face aux défis actuels. L'intervention a également insisté sur l'importance de préserver la cohésion nationale pour faire échec aux stratégies visant, selon les responsables sahraouis, à affaiblir la cause nationale et à compromettre les aspirations du peuple sahraoui. Le programme commémoratif a également été marqué par des prestations artistiques et la récitation de poèmes célébrant l'unité nationale et le combat du peuple sahraoui.

UN TOURNANT HISTORIQUE DANS LA LUTTE SAHRAOUIE

Le peuple sahraoui célèbre, chaque 12 octobre, l'anniversaire de la proclamation de l'unité nationale, intervenue en 1975. Cet événement historique est présenté par les autorités sahraouies comme une étape décisive dans le rassemblement des Sahraouis et l'unification de leurs efforts face à l'invasion de leur territoire et aux tentatives visant à remettre en cause leur existence nationale. Depuis cette date, l'unité nationale constitue, selon le discours officiel sahraoui, un fondement essentiel de la mobilisation politique et de la lutte pour l'indépendance. Elle accompagne également les efforts de construction des institutions sahraouies et la consolidation de la représentation politique du peuple sahraoui par le Front Polisario. Cinquante-deux ans après cet événement, les responsables sahraouis mettent en avant la per-

sistance de la mobilisation nationale et la transmission, de génération en génération, de l'attachement à l'indépendance. Ils soulignent que la cohésion du peuple sahraoui demeure un facteur central dans la poursuite de ses revendications et la préservation des acquis obtenus au fil de son combat. La commémoration intervient dans un contexte international marqué, selon les autorités sahraouies, par des tentatives de contournement du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Face à ces défis, les appels à renforcer l'unité nationale et à resserrer les rangs autour du Front Polisario ont occupé une place centrale dans les interventions prononcées à Aousserd. Pour les dirigeants sahraouis, la préservation de cette unité constitue ainsi une condition essentielle à la poursuite de la lutte nationale et à la réalisation de l'objectif de l'indépendance du Sahara occidental.

M. S.

PRISONNIERS POLITIQUES DE GDEIM IZIK

Le Réseau des journalistes algériens sonne l'alarme

Face à la dégradation alarmante de l'état de santé de neuf prisonniers politiques sahraouis en grève de la faim depuis le 23 septembre 2026, le Réseau des journalistes algériens solidaires avec la lutte du peuple sahraoui hausse le ton.

Dans une déclaration rendue publique le 11 octobre à Alger, il exige leur libération immédiate et inconditionnelle, ainsi qu'une prise en charge médicale urgente, tout en appelant à une mobilisation internationale pour éviter une issue tragique. Le Réseau des journalistes algériens solidaires avec la lutte du peuple sahraoui a exprimé sa vive préoccupation face à la situation des neuf prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, détenus dans les prisons marocaines et engagés dans une grève de la faim depuis le 23 septembre dernier. Dans sa déclaration de solidarité, le réseau dénonce le refus persistant des autorités d'occupation marocaines de répondre aux revendications légitimes des détenus, alors que leur état de santé se dégrade dangereusement. Face aux risques qui pèsent sur leur vie, les journalistes algériens réclament leur libération immédiate et sans condition, ainsi que leur accès urgent à des soins médicaux appropriés. Ils insis-



tent sur la nécessité de préserver leur intégrité physique et de mettre un terme aux souffrances qu'ils endurent quotidiennement. Réaffirmant le caractère pacifique et légitime du combat des prisonniers sahraouis, le réseau exprime sa solidarité totale avec eux, considérant leur grève de la faim comme un ultime moyen de faire entendre leur voix et de défendre leur dignité. Cette action constitue, selon les signataires, un cri d'alarme qui ne saurait être étouffé par le silence ou l'indifférence.

L'ONU ET LES ÉTATS-UNIS INTERPELLÉS

Dans leur déclaration, les membres du réseau interpellent directement les acteurs internationaux impliqués dans le processus de règlement de la ques-

tion du Sahara occidental, notamment l'Organisation des Nations unies (ONU) et les États-Unis. Ils les appellent à sortir de leur silence et à prendre des mesures concrètes pour empêcher une issue tragique. Le réseau rappelle que le respect des droits humains, la protection du droit à la vie et la sauvegarde de la dignité humaine ne peuvent être sacrifiés au profit de considérations politiques ou de calculs diplomatiques. Il appelle également à la mobilisation urgente d'un vaste mouvement de solidarité internationale en faveur des neuf détenus. Les journalistes algériens réclament, en outre, la mise en œuvre effective des recommandations formulées en 2023 et en 2026 par le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire

et le Comité contre la torture, notamment celles relatives à la libération des prisonniers, conformément aux démarches et revendications évoquées dans la déclaration. Le réseau tient les autorités d'occupation marocaines pour pleinement responsables de la vie et de l'intégrité physique des neuf détenus. Il les exhorte à répondre sans délai à leurs revendications, à garantir leur accès aux soins nécessaires et à mettre fin à toute pratique susceptible d'aggraver leur état de santé.

UN APPEL À UNE MOBILISATION INTERNATIONALE

Cette prise de position intervient dans un contexte de multiplication des appels à la solidarité avec les prisonniers sahraouis.

Le Comité palestinien de solidarité avec le peuple sahraoui a également lancé un appel humanitaire urgent à plusieurs responsables et instances internationales, dont le secrétaire général de l'ONU, son Envoyé personnel pour le Sahara occidental, le pape Robert Francis Prevost, le secrétaire général de la Ligue arabe, le président de l'Union africaine et le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme. Le comité demande une intervention immédiate pour protéger les grévistes de la faim, leur assurer les soins médicaux nécessaires et améliorer leurs conditions de détention. Il réclame, à son tour, leur libération immédiate, totale et inconditionnelle. Pour le Réseau des journalistes algériens solidaires avec la lutte du peuple sahraoui, l'enjeu dépasse désormais les considérations politiques : il s'agit de préserver des vies humaines. Les signataires rappellent que le combat des détenus s'inscrit dans la revendication du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, à la liberté, à la dignité et à l'indépendance. Ils avertissent que toute indifférence face à leur situation constituerait un renoncement aux principes universels des droits humains. Alors que la grève de la faim se poursuit, le réseau algérien appelle à une réaction urgente pour mettre fin au calvaire des neuf prisonniers et empêcher une issue irréversible. Leur libération, insiste-t-il, ne peut plus être reportée.

M.Seghilani

GHAZA

Les Palestiniens privés de soins dans les geôles sionistes

L'administration de la prison de Janot poursuit la privation de soins médicaux à l'encontre des prisonniers palestiniens originaires de Ghaza, notamment ceux blessés lors de l'opération de répression menée le 7 octobre courant. Plusieurs détenus souffrent de fractures et de blessures sans bénéficier de la prise en charge médicale nécessaire, a alerté hier le Bureau d'information des prisonniers.

Dans un communiqué, le bureau a fait état de graves manquements aux soins médicaux, touchant aussi bien les détenus blessés lors de la dernière agression que ceux souffrant de maladies chroniques. Selon les informations rapportées, un prisonnier présentant des fractures aux côtes et une blessure à la tête, consécutives aux violences récentes, n'a reçu aucun traitement.

Un autre détenu, dont la jambe fracturée est fixée par des plaques métalliques, s'est vu refuser l'administration d'un antidouleur malgré ses demandes. La privation de soins concerne également les prisonniers atteints de pathologies chroniques. Le bureau a notamment signalé le cas d'un détenu souffrant de thalassémie et d'hypertension artérielle, qui ne reçoit pas son traitement contre l'hypertension. Depuis son arrestation, celui-ci aurait perdu près de 50 kilogrammes, dans un contexte marqué par la faible quantité de nourriture distribuée et la mauvaise qualité des repas.

DES CONDITIONS SANITAIRES ALARMANTES

Au-delà des blessures et des maladies chroniques, les conditions sanitaires dans la prison de Janot aggravent les souffrances des détenus. Les prisonniers atteints de gale et d'infections fongiques endurent des douleurs et des démangeaisons si intenses qu'elles les empêchent de dormir. Cette situation est aggravée par le manque de médicaments et de produits d'hygiène. Selon le Bureau d'information des prisonniers, le lavage des vêtements n'est autorisé qu'une fois tous les dix jours, pendant une durée insuffisante pour permettre à l'ensemble des détenus d'en bénéficier. Ces restrictions, conjuguées à la pénurie de produits de nettoyage et à l'absence de traitements adaptés, exposent davantage les prisonniers malades à la dégradation de leur état de santé. Face à cette situation, le bureau a tenu l'occupant sioniste pour responsable de la détérioration de la santé des détenus palestiniens. Il a appelé les institutions internationales, ainsi que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), à intervenir d'urgence afin de garantir aux prisonniers malades et blessés l'accès aux soins médicaux indispensables.

ACTES DE VIOLENCE DOCUMENTÉS DEPUIS LE 7 OCTOBRE

Ces nouvelles révélations interviennent quelques jours après la publication, par le même organisme, de témoignages

détaillant les violences infligées aux prisonniers de Ghaza lors de l'opération de répression menée le 7 octobre dans la prison de Janot. D'après les informations communiquées le 8 octobre, les forces de répression ont eu recours à des balles en caoutchouc, à des gaz, à du gaz poivré ainsi qu'à des bâtons et des matraques. Des chiens policiers auraient également été introduits dans les cellules des détenus. Cette intervention aurait provoqué des fractures aux mains de plusieurs prisonniers. Un détenu aurait subi des brûlures à la main après avoir été touché par une grenade, tandis qu'un autre, dont la jambe avait déjà été fracturée et consolidée à l'aide de plaques métalliques, aurait été frappé sur cette même jambe. Sa demande de transfert vers l'infirmerie serait toutefois restée sans réponse. Les violences auraient également visé des prisonniers atteints de gale et de furoncles, provoquant le saignement de leurs plaies, selon le bureau. Au cours de cette opération, les détenus auraient en outre été privés de petit-déjeuner, contraints d'attendre pour recevoir leur déjeuner et empêchés d'utiliser les toilettes.

UNE SITUATION DÉNONCÉE DEPUIS PLUSIEURS MOIS

Les conditions de détention dans la prison de Janot ne se limitent pas aux conséquences de la dernière opération de répression. Dans un rapport publié le 12 août dernier, la Commission des affaires

des prisonniers et anciens prisonniers avait déjà documenté, sur la base de visites et de témoignages de détenus, la persistance des coups, des opérations de répression, du manque de soins médicaux et de la pénurie de produits de première nécessité. Le rapport faisait notamment état d'une surpopulation importante : certaines cellules accueilleraient jusqu'à douze prisonniers alors qu'elles ne disposaient que de dix lits, obligeant deux détenus à dormir à même le sol. La commission avait également signalé le retrait des matelas entre le comptage du matin et celui du soir, ainsi que des restrictions concernant le lavage des vêtements, parfois espacé de deux semaines. Ces témoignages successifs mettent en évidence la dégradation des conditions de détention des prisonniers palestiniens originaires de Ghaza, confrontés à la fois aux violences physiques, aux restrictions d'hygiène et à la privation de soins. Pour les détenus blessés ou atteints de maladies chroniques, ces conditions font peser un risque supplémentaire sur leur santé, alors même que leurs demandes de traitement restent, selon les organismes palestiniens, sans réponse. Le Bureau d'information des prisonniers réitère ainsi son appel à une intervention internationale urgente pour assurer la prise en charge médicale des détenus, mettre fin aux mauvais traitements et garantir le respect de leurs droits fondamentaux.

M. S.

ALORS QUE LE POIDS DES GRAVATS EST ESTIMÉ À 61 MILLIONS DE TONNES

Jusqu'à 10 000 personnes ensevelies à Ghaza

Deux Palestiniens sont tombés en martyrs et deux autres ont été blessés, hier, dans un bombardement sioniste ayant visé la zone d'Al-Mawassi, à Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza. Malgré l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, l'armée d'occupation sioniste poursuit ses bombardements, ses tirs et ses opérations de destruction dans plusieurs secteurs de l'enclave palestinienne, faisant de nouvelles victimes et aggravant les souffrances de la population.



Selon le correspondant du Centre palestinien d'information, les deux martyrs sont Ezzeddine Iyad Diab Barhoum, âgé de 22 ans, et Salah Eddine Iyad Abdelhamid Akl, 29 ans. Ils ont été tués lors d'un bombardement ayant ciblé une zone située à proximité de la mosquée Mouawiya, dans le secteur d'Al-Mawassi, à Rafah. Dans le même contexte, des véhicules militaires de l'occupation sioniste ont ouvert un feu nourri à l'est de la ville de Hamad, au nord de Khan Younès, tandis que des tirs intenses ont également été signalés dans les secteurs méridionaux de la ville. Des drones et des avions de reconnaissance sionistes ont, par ailleurs, survolé à basse altitude le ciel de Khan Younès, témoignant de la poursuite des violations sur le terrain dans différentes parties de la bande de Ghaza. Ces nouvelles attaques s'ajoutent à un bilan humain déjà lourd. Dans la soirée de dimanche, trois Palestiniens sont tombés en martyrs et six autres ont été blessés dans une frappe sioniste visant, durant la nuit, un point de recharge de téléphones portables dans le quartier d'Al-Bouraq, au sud de Khan Younès. Selon des sources locales, les victimes sont Abdelhamid Jadallah, Mohamed Ramzi Hajjaj et Youssef Abou Rizq. Plusieurs autres personnes ont été blessées à des degrés divers. Au nord de l'enclave, l'enfant Jihad Al-Ghandour, âgé de sept ans, a succombé à ses blessures subies la veille dans le camp de réfugiés de Jabalia, selon des sources médicales. Une femme palestinienne a également été blessée par balle dans le dos alors qu'elle se trouvait à l'intérieur de sa tente, dans la zone d'Al-Mawassi, à Khan Younès. Durant la nuit, l'armée d'occupation sioniste a en outre procédé à la destruction de maisons palestiniennes dans la rue de Bagdad, dans le quartier de Chajaya, à l'est de la ville de Ghaza, dans le cadre de ses opérations militaires continues.

LE BILAN HUMAIN S'ALOURDIT

Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023 s'est élevé à 74 377 martyrs et 175 398 blessés, selon les derniers

chiffres publiés par le ministère palestinien de la Santé à Ghaza. D'après le bilan médical communiqué, les hôpitaux de l'enclave ont accueilli, au cours des dernières 24 heures, sept martyrs et 28 blessés. Les incidents signalés sur le terrain font également état de cinq Palestiniens tombés en martyrs et de plusieurs autres blessés à la suite des violations de l'occupation sioniste. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 11 octobre 2025, le nombre de martyrs a atteint 1 488, tandis que celui des blessés s'élève à 5 281. Les équipes ont également récupéré les dépouilles de 836 martyrs durant cette période. Ces chiffres illustrent la persistance des pertes humaines malgré l'accord de cessez-le-feu, alors que les attaques et les opérations militaires sionistes continuent de frapper différentes zones de Ghaza.

LES CHANCES D'IDENTIFIER LES MARTYRS S'AMENUISSENT

Au-delà des bombardements et des destructions, la bande de Ghaza fait face à une autre tragé-

die : la difficulté croissante de retrouver les corps des disparus et d'établir leur identité. Le porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à El-Qods, Pat Griffiths, a alerté sur la diminution progressive des chances d'identification des martyrs, à mesure que des éléments essentiels disparaissent sous les décombres des bâtiments détruits.

Selon lui, la présence de munitions non explosées accroît les risques auxquels sont exposées les équipes chargées de récupérer les dépouilles. Les secouristes avancent à un rythme extrêmement lent, en retirant les débris centimètre par centimètre, dans des conditions qui compliquent considérablement l'accès aux corps et leur identification. Le responsable a également souligné que la destruction systématique des infrastructures médicales contraint les intervenants à recourir de plus en plus à des moyens rudimentaires pour identifier les martyrs. La dégradation des capacités médicales et techniques nécessaires à cette tâche

réduit davantage les possibilités d'établir l'identité des victimes. Pour les familles des disparus, ces difficultés prolongent une attente douloureuse et incertaine. La récupération d'un corps ne garantit pas nécessairement son identification, notamment lorsque les indices ont été détruits et que les structures médicales chargées des examens et de la documentation ne disposent plus des moyens nécessaires. L'ampleur des destructions constitue un obstacle majeur aux opérations de recherche. Selon des estimations du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), publiées en septembre dernier, les décombres pourraient encore recouvrir entre 8 000 et 10 000 dépouilles.

Le volume total des gravats dans la bande de Ghaza est, quant à lui, estimé à environ 61 millions de tonnes. Le PNUD a indiqué coordonner ses efforts avec plusieurs partenaires, dont le Comité international de la Croix-Rouge, afin de localiser les restes humains et de leur accorder la priorité lors des opérations

de déblaiement. L'objectif est de garantir une prise en charge digne des dépouilles et leur documentation, afin de permettre aux familles de connaître le sort de leurs proches.

CONSERVER LES PREUVES DES CRIMES AVANT LE DÉBLAIEMENT

La récupération des corps ne relève pas uniquement d'une urgence humanitaire. Elle constitue également un enjeu majeur pour la préservation des preuves susceptibles de contribuer à l'établissement des responsabilités dans les crimes commis dans les territoires palestiniens occupés. Le 7 septembre dernier, la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, avait averti que les opérations de déblaiement menées par l'occupation sioniste risquaient d'effacer des éléments de preuve liés à de possibles crimes graves et d'entraver la récupération des restes humains. Elle avait insisté sur la nécessité de recueillir les preuves médico-légales et d'identifier les dépouilles avant d'engager des opérations de déblaiement à grande échelle. Dans la bande de Ghaza, où les bombardements ont dévasté les infrastructures et enseveli des milliers de personnes, chaque jour supplémentaire complique ainsi le travail des équipes de secours et réduit les possibilités de retrouver les disparus. Derrière les chiffres et les tonnes de gravats, des familles continuent d'attendre des nouvelles de leurs proches, tandis que les secouristes tentent de les atteindre et que les éléments permettant de restituer aux victimes leur identité risquent de disparaître définitivement.

M. Seghilani

EN SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE

3 500 manifestants mobilisés à Berlin

La capitale allemande, Berlin, a été le théâtre d'une manifestation de solidarité avec le peuple palestinien, au cours de laquelle des milliers de personnes ont brandi les drapeaux palestiniens et scandé des slogans réclamant l'arrêt de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza. Le rassemblement s'est déroulé dans une atmosphère tendue, marquée par des confrontations avec un groupe de partisans de l'occupation.

Cette mobilisation s'inscrit dans la continuité des mouvements populaires organisés dans plusieurs villes européennes pour dénoncer la guerre menée contre Ghaza et exiger la fin du soutien militaire et politique apporté à l'occupation sioniste. Les manifestants ont également appelé à ce que les responsables des crimes commis contre le peuple palestinien soient tenus de rendre des comptes. Au cours du rassemblement, les participants ont brandi des drapeaux palestiniens, libanais et iraniens, tout en scandant notamment « Honte à toi, Israël ! ». Des pancartes dénonçant les crimes de l'occupation dans la bande de Ghaza et réclamant la fin du soutien allemand à celle-ci ont également été brandies. Une banderole portant l'inscription « Un génocide n'en justifie pas un autre » a particulièrement retenu l'attention. À travers ce message, les manifes-

tants ont rejeté toute tentative de justifier les crimes commis contre les Palestiniens et réaffirmé la nécessité de mettre fin à la guerre et de protéger les populations civiles.

Selon la police berlinoise, près de 3 500 personnes ont pris part à cette manifestation organisée par le collectif « United for Palestine » (Unis pour la Palestine). Le rassemblement est parti d'un secteur situé entre la Chancellerie fédérale et le siège du Parlement allemand, dans le cadre des mobilisations organisées à l'occasion de ce qui a été présenté comme une « Journée mondiale d'action ». Les manifestants ont exigé l'arrêt de l'offensive militaire sioniste contre la bande de Ghaza et appelé le gouvernement allemand à mettre un terme à son soutien à l'occupation, en particulier sur le plan militaire. Ces revendications interviennent alors que la guerre continue d'aggraver la situation humanitaire des Palestiniens. La mobilisation a également mis en lumière les critiques adressées aux autorités allemandes concernant leur politique à l'égard de l'occupation sioniste. Les participants ont ainsi insisté sur la nécessité de revoir les relations de soutien à celle-ci et de prendre des mesures concrètes pour empêcher la poursuite des violences contre la population palestinienne.

UNE MOBILISATION EUROPÉENNE QUI SE POURSUIT

Au-delà de Berlin, des rassemblements de solidarité avec la Palestine ont également eu lieu dans plusieurs villes européennes, notamment Londres, Milan, Rome et Varsovie. Les manifestants y ont réclamé l'arrêt de l'agression contre la bande de Ghaza et exhorté leurs gouvernements respectifs à mettre fin au soutien apporté à l'occupation sioniste. Ces mobilisations témoignent de la persistance de la question palestinienne dans l'espace public européen et de la volonté d'une partie de l'opinion publique d'obtenir des mesures concrètes contre la poursuite de la guerre. Parmi les principales revendications figurent la suspension des livraisons d'armes à l'occupation et l'établissement des responsabilités pour les crimes commis contre le peuple palestinien. Malgré les tensions politiques et les difficultés sécuritaires entourant les rassemblements pro-palestiniens, les manifestations continuent ainsi de porter des exigences de cessez-le-feu, de protection des civils et de justice pour les Palestiniens. Une mobilisation qui traduit la volonté des participants de maintenir la pression sur les gouvernements européens afin qu'ils reviennent leur politique à l'égard de l'occupation et contribuent à mettre un terme à la guerre contre Ghaza.

M. S.

CONSTANTINE. BATI-EST-EXPO

La 9e édition réunira plus de 200 exposants au Zénith

Du 14 au 17 octobre, le complexe culturel Ahmed Bey de Constantine vibrera au rythme de la 9e édition du Salon international du bâtiment, de l'immobilier et des travaux publics de l'Est algérien (Bati-Est-Expo).

Avec plus de 200 entreprises nationales et internationales attendues, cet événement incontournable s'impose comme un véritable moteur de partenariat, d'investissement et d'innovation technologique pour le secteur de la construction.

Organisée par l'agence Sunflower Communication, sous le haut patronage du wali de Constantine, Kamel Eddine Kerbouche, cette manifestation économique de grande envergure ambitionne de dynamiser le paysage industriel et immobilier. Selon Ahmed Haniche, commissaire du salon, l'objectif principal de ce rassemblement est de créer un climat propice au développement d'opportunités d'investissement. L'événement vise également à stimuler la coopération technologique, la modernisation des pratiques et le partage d'expertises entre les sociétés algériennes et leurs homologues étrangères.

Le salon se veut être une vitrine exhaustive des avancées et du savoir-faire dans les nombreux domaines gravitant autour du bâtiment et des travaux publics. Les allées de l'exposition accueilleront une grande diversité de filières, allant de



PH: DR

la production classique de matériaux de construction et de la sidérurgie, aux équipements électriques et systèmes de climatisation, de chauffage et de ventilation. Les secteurs des portes et fenêtres, de l'ameublement et des engins lourds seront tout autant représentés. Pour accompagner ces dynamiques et soutenir les porteurs de projets, des institutions de financement et d'assurance feront également partie intégrante de cette édition.

Au-delà de l'exposition, le Bati-Est-Expo se positionne comme un véritable espace de réflexion et de synergie professionnelle. Le programme intègre des rencontres d'affaires B2B ainsi que des conférences thématiques pointues. Celles-ci seront animées par un panel d'universi-

taires, de chercheurs et d'acteurs économiques, abordant les perspectives d'évolution du secteur par le prisme des technologies de pointe.

Dans cette optique de modernisation, les organisateurs ont mis un point d'honneur à tisser des liens étroits entre le monde académique et l'environnement économique. Des espaces d'exposition ont ainsi été gracieusement mis à la disposition des établissements universitaires, des start-up et des étudiants spécialisés. Cette initiative stratégique leur offrira une plateforme idéale pour présenter leurs projets novateurs directement aux opérateurs économiques, avec l'espoir de voir leurs idées se concrétiser rapidement sur le terrain.

ORAN. COLLECTIVITÉS LOCALES

Rencontre sur la gestion des documents d'activité et des archives

Le thème "La gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales à l'ère de la transformation numérique" a été au centre d'une rencontre régionale organisée, dimanche à Oran, à l'initiative de la Direction générale des Archives nationales, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Dans son allocution prononcée à cette occasion, le directeur général des Archives nationales, Mohamed Bounâama, a salué les efforts déployés par les institutions nationales, notamment les collectivités locales, en matière de valorisation et de préservation des archives nationales. Il a souligné l'importance d'assurer une gestion rigoureuse des informations et des documents d'archives. Le même responsable a mis en avant la nécessité de recenser et d'inventorier les archives des collectivités locales remontant à la période antérieure à 1962, afin de préserver l'histoire et la mémoire nationales. Il a également insisté sur l'importance d'élaborer une vision en matière de formation des ressources humaines, dans le but d'améliorer la gestion archivistique. Il a, par ailleurs, souligné l'importance de la participation effective de la Direction générale des Archives nationales à l'élaboration et à la mise en place des textes législatifs relatifs au domaine numérique et aux

archives électroniques, en coordination avec le Haut-Commissariat à la numérisation, ainsi que des textes concernant la mémoire nationale, en collaboration avec le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le directeur général des Archives nationales a également appelé à œuvrer à la restructuration de la fonction archivistique, notamment au niveau des communes. Les participants à cette rencontre, accueillie par l'Institut national de formation des personnels des collectivités locales "Rachid Merazi", ont

mis en évidence le rôle des documents des collectivités locales en tant que mémoire vivante des différentes étapes du développement. Ils ont souligné la nécessité de passer des méthodes traditionnelles de gestion documentaire à un système moderne reposant sur la numérisation, le classement méthodique et la conservation électronique, afin de garantir l'intégrité des documents et d'en faciliter l'accès, conformément aux règles réglementaires en vigueur. A cette occasion, plusieurs communications ont été présentées autour des thèmes suivants : "La gestion des documents d'activité et des archives des

collectivités locales : moyens et procédures", "Les exigences de la gestion des documents d'activité et des archives dans l'environnement numérique" et "La gestion des documents d'activité et des archives au niveau des collectivités locales". Le programme de cette rencontre a également comporté trois ateliers consacrés aux thèmes suivants : "Les procédures de gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales", "La structuration de la fonction archivistique au niveau des collectivités locales" et "La protection et le traitement des archives historiques antérieures à 1962".

EL-MENIÂA. DANS LE CADRE D'UN JUMELAGE AVEC LE CHU DE BAB EL-OUED

Consultations médicochirurgicales à l'EPH Mohamed Chaabani

Des consultations médicales et chirurgicales dans plusieurs spécialités sont programmées tout au long de cette semaine au profit des malades de la wilaya d'El-Meniâa, dans le cadre, dans le cadre d'un jumelage entre l'établissement public hospitalier EPH- Mohamed Chaabani d'El-Meniâa et le Centre hospitalo-universitaire (CHU) " Mohamed Lamine Debaghine" de Bab El-Oued (Alger). Le directeur du secteur de la Santé et de la Population d'El-Meniâa, Abdeslam Rouabhi, a indiqué, dimanche, que cette opération est encadrée par une équipe médicale spécialisée composée de huit membres du CHU-Bab El-Oued, qui assurera des consultations en médecine interne, en gastro-entérologie et en urologie, durant toute la période de ce jumelage. En

sa première journée déjà, l'initiative a enregistré une forte affluence de patients à l'hôpital d'El-Meniâa, venus bénéficier des consultations proposées dans les spécialités prévues au programme. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre les établissements hospitaliers et de l'échange d'expertises médicales, afin de consolider les prestations de santé spécialisées et de les rapprocher des citoyens, tout en améliorant la prise en charge des patients à l'échelle de la wilaya. Le programme de ce jumelage prévoit également l'organisation d'activités de formation au profit des praticiens spécialistes et généralistes exerçant à l'EPH d'El-Meniâa ainsi que dans les différentes structures de santé de proximité dans cette wilaya.

BOUIRA. POUR RENFORCER

L'IRRIGATION AGRICOLE

Réhabilitation et réalisation de trois STEP

Trois stations d'épuration des eaux usées (STEP) sont en cours de réhabilitation et des travaux ont été lancés pour la réalisation d'une autre à Bouira, afin de renforcer l'irrigation agricole dans le périmètre des Arribs, à Ain-Bessam (Ouest), et sur le plateau d'El Asnam (Est), a-t-on appris auprès de la direction locale de l'Hydraulique. Lancés récemment, les travaux de réhabilitation touchent essentiellement trois stations, celles de Bouira, de Lakhdaria et de Sour El Ghouzlane, a indiqué le directeur de l'Hydraulique, Mohamed Bouali, précisant qu'une nouvelle station d'épuration des eaux usées est en cours de réalisation dans la commune d'Ain-Bessam. "La station de Bouira est en cours de réhabilitation pour renforcer l'irrigation agricole au plateau d'El-Asnam, tandis que celles de Sour El-Ghouzlane et de la nouvelle station d'Ain-Bessam seront destinées au renforcement de l'irrigation agricole du périmètre agricole des Arribs", a expliqué, à l'APS, M. Bouali. Le responsable a ajouté que la station d'épuration des eaux usées de Lakhdaria sera destinée à renforcer l'irrigation agricole ainsi que le volume des eaux du barrage de Béni Amrane. À rappeler qu'un volume de 8 millions de M3 d'eau a été mobilisé pour la campagne d'irrigation agricole du périmètre agricole d'El-Asnam au titre de la saison 2025-2026, selon la direction de l'Hydraulique. Cette mesure est intervenue dans le cadre des préparatifs pour la saison de plantation de pomme de terre.

BLIDA. EPSP DE MOUZAÏA

Projets d'aménagement des structures sanitaires

Les structures de santé relevant de l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de Mouzaïa, à l'ouest de la wilaya de Blida, font l'objet de travaux d'aménagement visant à améliorer les conditions d'accueil des patients et à offrir de meilleurs services de santé aux citoyens, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction locale de la santé. La source a précisé que, dans le cadre du plan de réhabilitation et de renforcement des structures de santé de proximité, chapeautées par l'EPSP, à travers les trois dairas de Mouzaïa, d'El-Affroun et d'Oued El-Alleug, la polyclinique d'Oued-Djer et la nouvelle unité d'urgences médicales de Mouzaïa font l'objet de vastes travaux d'aménagement qui enregistrent des progrès significatifs. Ainsi, les travaux d'aménagement de la polyclinique d'Oued-Djer sont terminés à 90 %, tandis que les travaux restants, notamment ceux liés à l'aménagement du parking, se poursuivent. De même, les travaux d'aménagement de la nouvelle unité d'urgences de Mouzaïa ont atteint près de 95 %, tandis que d'autres travaux complémentaires liés à l'oxygène médical se poursuivent parallèlement à la mise en place des équipements. Par ailleurs, la source a fait part du lancement, avant la fin de l'année en cours, des travaux d'aménagement des polycliniques d'Oued El-Alleug et de Beni-Chougrane à Mouzaïa, ainsi que des travaux d'extension du centre de soins Bordj 2 et d'aménagement de l'unité de soins d'El-Nahaoua, dans la commune d'Ain Romana. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du renforcement des structures sanitaires, de l'augmentation de leurs capacités et de l'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge des patients.

AÏN DEFLA. EN PRÉVISION DE LA SAISON DES PLUIES

L'offensive anti-inondations est lancée

Afin d'anticiper les risques liés à la saison des pluies, la wilaya d'Aïn Defla a donné le coup d'envoi d'une grande opération multisectorielle de nettoyage et de prévention.

Pilotée par la direction de l'environnement, cette initiative vise à sécuriser les cours d'eau et à protéger les populations contre les inondations et autres catastrophes naturelles.

L'heure est à la mobilisation générale à Aïn Defla. Sous l'impulsion des autorités locales, d'importants moyens humains et matériels ont été réquisitionnés pour sécuriser le territoire avant l'arrivée des fortes précipitations. Haifa Sebâa, chargée de la gestion de la direction de l'environnement, a souligné que la réussite de ce programme repose sur une étroite coordination entre une multitude d'acteurs. Les travaux publics, l'Office national de l'assainissement (ONA), l'hydraulique, la Protection civile, les services de sécurité, ainsi que les associations de la société civile travaillent de concert sur le terrain.

Concrètement, les efforts se concentrent sur l'éradication des points noirs qui menacent la sécurité des habitants. Les équipes s'attellent au nettoyage minutieux des réseaux d'évacuation des eaux



Ph : DR

pluviales et à l'enlèvement des déchets ménagers, gravats et débris accumulés le long des oueds. Ces amas constituent en effet des obstacles majeurs à l'écoulement naturel des eaux et augmentent considérablement le risque de crues. La dynamique a déjà touché plusieurs cours d'eau situés dans les communes de Boumadâa, El-Attaf, El-Abadia, Khemis Miliana et Bordj Emir Khaled, et se poursuivra jusqu'à couvrir l'intégralité des communes de la wilaya. L'espace urbain n'est pas en reste, avec des opérations de ramassage des déchets ciblant les abords des routes, les espaces publics et les établissements scolaires. Au-delà de la gestion des eaux pluviales, cette campagne adopte une

approche globale de la protection de l'environnement et de la prévention des risques. Des actions de nettoyage sont également menées dans les massifs forestiers pour en retirer les pneus abandonnés et prévenir d'éventuels incendies. Cet important travail de terrain est adossé à des campagnes de sensibilisation destinées à forger une véritable culture du risque chez les citoyens. C'est d'ailleurs dans cette optique de prévention durable que la bibliothèque principale de lecture publique "Hamdane Hadjadji" a récemment organisé une journée d'étude consacrée à l'alerte précoce et à la gestion des catastrophes naturelles en Algérie.

R. R.

MESSÂAD. GUETTARA

400 millions de dinars pour renforcer l'alimentation en eau potable

Une enveloppe financière de l'ordre de 400 millions de dinars a été allouée à la réalisation d'un important projet visant à renforcer l'alimentation en eau potable des habitants de la commune de Guettara, au sud de la wilaya de Messâad, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de l'hydraulique de la wilaya. Inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement, ce projet, auquel un montant de 400 millions de dinars a été alloué, porte sur la réalisation et l'équipement d'un forage profond visant à renforcer les structures de stockage et à améliorer l'approvisionnement en eau potable de la commune de Kettara, a précisé la même source.

Ce projet a déjà fait l'objet d'une visite du wali de Messâad, M. Brahim Ouadi, qui a inspecté le chantier la semaine dernière. Il a alors insisté sur la nécessité de parachever les travaux dans les délais contractuels, compte tenu de l'importance de ce projet de développement qui aura un impact direct sur les conditions de vie des habitants de la commune.

Selon les détails fournis par l'entreprise réalisatrice, les travaux de ce projet avancent à une cadence accélérée, afin qu'il soit livré et mis en service durant le 1er trimestre de l'année prochaine 2027.

MÉDÉA. LABOURS-SEMAILLES

2026-2027

Objectif d'emblavement de 115 000 hectares

Un objectif d'emblavement d'une superficie de 115 000 hectares de céréales a été fixé par la direction des services agricoles (DSA) de Médéa, au titre de la campagne labours-semailles 2026/2027, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette direction. Les premiers travaux de labours d'automne ont été entamés, depuis quelques jours, à travers de nombreuses communes de la wilaya de Médéa, selon la DSA qui avance le chiffre de 9400 hectares de terres déjà labourées dans le cadre de la présente campagne labours-semailles.

Les 115 000 hectares seront consacrés à la culture de diverses variétés de céréales, dont 78 000 hectares pour le blé dur, 25 000 hectares pour l'orge, 11.000 hectares pour le blé tendre et 1000 hectares pour l'avoine, a-t-on détaillé. Le DSA a indiqué que plus de 97 000 quintaux de semences sont disponibles au niveau des différentes structures relevant de la coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS), qui a procédé, au cours des derniers jours, à la livraison de 4000 quintaux de semences.

S'agissant de la distribution d'engrais, la direction des services agricoles indique que 730 quintaux ont été fournis aux céréaliculteurs, sur un stock d'engrais constitué de 9619 quintaux. Par ailleurs, un parc d'engins composé de 2525 tracteurs, 180 semoirs et 471 épandeurs d'engrais sera mobilisé pour les travaux d'emblavement en cours et qui se poursuivront jusqu'au début de l'année prochaine, a souligné la même source.

MILA. HÔPITAL DES FRÈRES MAGHLAOU

Caravane de dépistage précoce du cancer du sein

Une caravane médicale de dépistage précoce du cancer du sein a lancé, dimanche, ses consultations à l'hôpital des Frères Maghlaoui de Mila. La responsable de cette caravane initiée par le ministère de la Santé en coordination avec la Fédération algérienne des associations de patients atteints de cancer (FAAPAC), le Dr Hamida Kettab, a précisé à l'APS qu'une équipe de 10 spécialistes en oncologie mammaire, en chirurgie des tumeurs mammaires et en imagerie médicale du Centre Pierre et Marie Curie d'Alger, a été mobilisée pour effectuer des examens médicaux aux femmes de la wilaya de Mila dans le but de détecter précocement le cancer du sein. Cette caravane, organisée dans le cadre de la campagne nationale d'intensification du dépistage précoce de ce type de cancer, poursuivra ses activités durant 5 journées consécutives pour accueillir et ausculter des femmes dans des cliniques mobiles équipées des appareils les plus récents pour le dépistage du cancer du sein, tels que la mammographie numérique. Le personnel médical de la caravane se chargera d'assurer le suivi des cas diagnostiqués et de les accompagner à différentes étapes du traitement, a-t-on indiqué. En marge du programme de la caravane inscrite, également, dans le cadre des efforts déployés par le secteur de la santé pour prévenir cette maladie en incitant les femmes à un diagnostic précoce, pour garantir l'efficacité du traitement, une journée de formation sur les méthodes de diagnostic et les moyens de prise en charge des cas sera organisée au profit des médecins généralistes et des sage-femmes dans les différentes structures de santé de la wilaya de Mila, a-t-on conclu.

AÏN TÉMOUCHENT. REBOISEMENT

Création de nouveaux massifs forestiers sur une superficie de 240 hectares

La Conservation des forêts de la wilaya d'Aïn Temouchent, en partenariat avec le groupe Sonatrach, prévoit la création de nouveaux massifs forestiers sur une superficie totale estimée à 240 hectares, dans le but d'absorber les émissions de carbone, a indiqué, dimanche, le conservateur des Forêts de la wilaya, Tayeb Amari. Selon M. Amari, ce projet, inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat entre la direction générale des Forêts (DGF) et le groupe Sonatrach, fait partie d'un programme spécifique couvrant plusieurs wilayas du pays et visant à créer de nouveaux massifs

forestiers sous l'appellation de "puits d'absorption des émissions de carbone". La superficie réservée à la réalisation de ce projet est répartie sur trois communes, à raison de 100 hectares dans la commune de Tamazoura, 90 hectares sur le territoire de la commune d'Ouled-Boudjemaa et 50 hectares dans la commune de Beni-Saf, a précisé le même responsable. Ce projet pilote revêt une importance particulière sur le plan écologique. Il vise notamment à absorber les émissions de carbone, à réduire la pollution environnementale et à étendre le couvert forestier dans la wilaya, a souligné M. Amari. "Le lance-

ment des travaux est prévu, prochainement, dès l'achèvement des procédures techniques relatives à la validation des plans des sites concernés, ainsi que des procédures contractuelles nécessaires à la sélection des entreprises chargées de la réalisation, en coordination avec le groupe Sonatrach", a-t-il souligné. Ce projet constitue une valeur ajoutée au programme sectoriel mis en œuvre par la Conservation des forêts dans plusieurs zones forestières de la wilaya, dans le cadre des efforts visant à étendre le couvert forestier et à régénérer la végétation, a-t-on fait savoir de même source.

OULED DJELLAL. AEP

Réception "prochaine" de 5 réservoirs

Il est prévu de réceptionner "avant fin 2026" cinq (5) réservoirs en cours de construction pour améliorer l'alimentation en eau potable des communes de Sidi Khaled et du chef-lieu de la wilaya d'Ouled Djellal, a indiqué, dimanche, le directeur de l'hydraulique, Kamel Henna. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit de 3 réservoirs à Sidi Khaled (2 de 2.500 m3 et un de 1.000 m), et de 2 autres à Ouled Djellal,

tous deux d'une capacité de 1.000 m3. Il a ajouté qu'une enveloppe de plus de 433 millions de dinars a été allouée à la réalisation de ces réservoirs dans le cadre des programmes sectoriels des exercices 2024 et 2025. M. Henna a indiqué que "l'objectif consiste à renforcer les capacités de stockage dans les communes de la wilaya, en particulier Ouled Djellal et Sidi Khaled, et d'améliorer le service public de l'eau en augmentant les heures de distribution".

S
T
R
E
C
A
S

IL CONTINUE DE SÉDUIRE DANS LES STADES ANGLAIS

Belloumi, l'héritier de Mahrez en Premier League ?

Bachir Belloumi continue de faire parler de lui en Angleterre. L'international algérien a une nouvelle fois démontré tout son talent en permettant à Hull City d'éviter la défaite face à Everton (2-2).

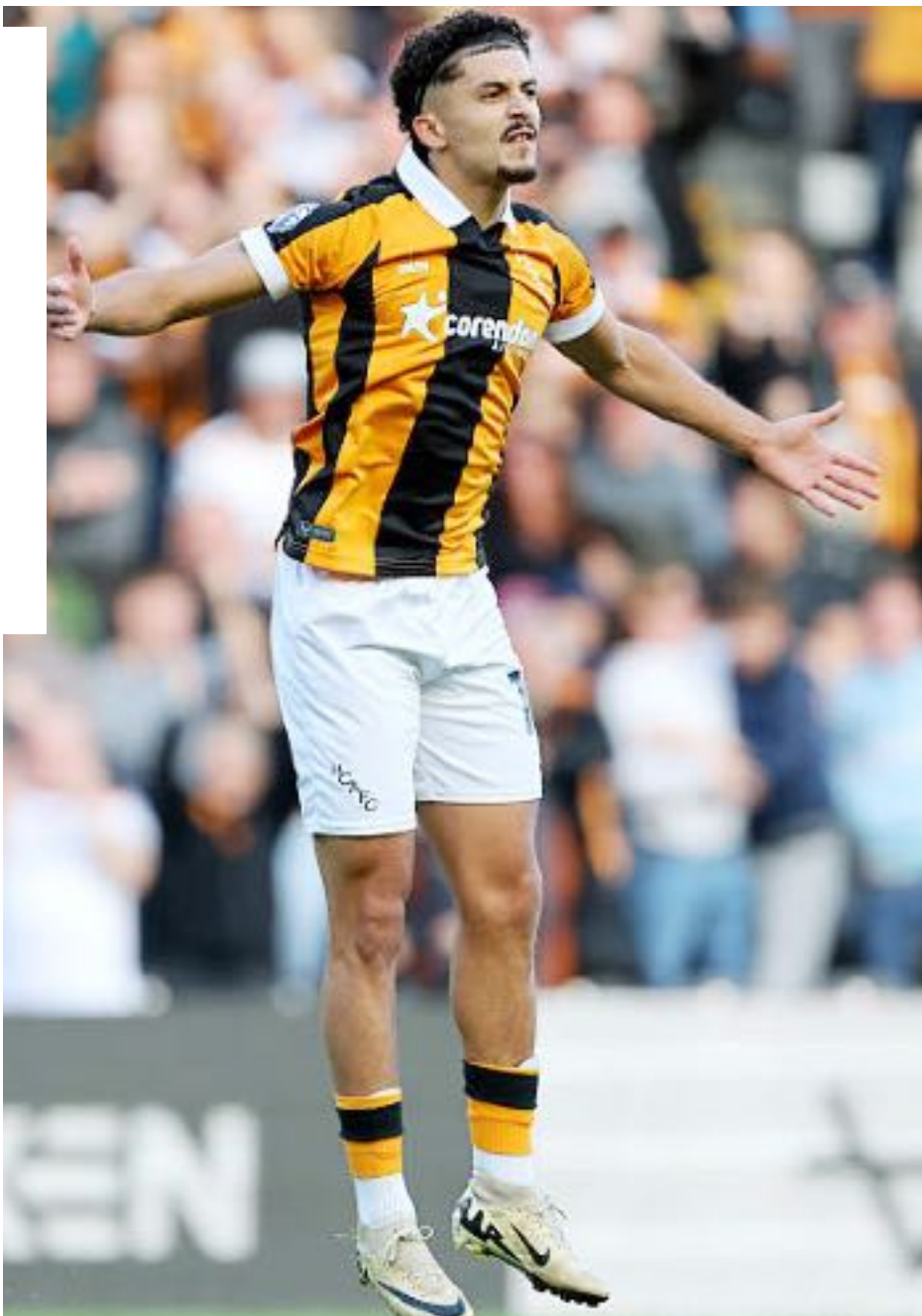
Entré en jeu à la 64e minute, le jeune ailier n'a eu besoin que de dix minutes pour faire trembler les filets et remettre son équipe dans la course. Une réalisation de grande classe qui confirme son potentiel et nourrit les espoirs des supporters algériens.

Alors que Hull City était en difficulté face à une formation d'Everton déterminée à repartir avec les trois points, Belloumi a parfaitement assumé son rôle de joker. Avec son sens du placement, sa vivacité et sa capacité à faire la différence dans les derniers mètres, il a su saisir l'occasion qui s'est présentée à lui. Son but, particulièrement esthétique, témoigne de ses qualités techniques et de son sang-froid dans les moments décisifs.

TROISIÈME BUT ET DEUX PASSES DÉCISIVES

Cette nouvelle réalisation porte le bilan de Bachir Belloumi à trois buts et deux passes décisives cette saison. Des statistiques encourageantes pour un joueur qui poursuit son apprentissage au haut niveau et cherche à s'imposer durablement dans le football anglais.

Au-delà des chiffres, c'est surtout sa capacité à peser sur le cours d'une ren-



Phs:DR

contre qui retient l'attention. En entrant en jeu et en se montrant rapidement décisif, le Fennec prouve qu'il peut représenter une véritable arme offensive pour son équipe. Sa marge de progression reste importante, et ses prestations successives laissent entrevoir de belles perspectives pour la suite de sa carrière.

MARCHER SUR LES TRACES DE MAHREZ

Forcément, les performances de Belloumi invitent à évoquer Riyad Mahrez, l'un des plus grands talents algériens à avoir brillé en Premier League. L'ancien

capitaine des Verts a marqué l'histoire du championnat anglais par sa technique, sa créativité et son efficacité offensive.

Si la comparaison reste prématurée, Belloumi possède des qualités qui peuvent lui permettre de rêver grand. Le chemin est encore long, mais le jeune Algérien semble déterminé à franchir les étapes nécessaires pour s'imposer.

Pour les supporters algériens, l'espoir est permis : voir Belloumi suivre les traces de Mahrez et devenir, à son tour, une référence du football national en Angleterre. Pourquoi pas ? L'avenir lui appartient.

Hakim S.

NON CONVOQUÉ POUR LE DÉPLACEMENT DES CITIZENS À LIVERPOOL

La situation de Rayan Aït-Nouri se complique de plus en plus

La situation de Rayan Aït-Nouri à Manchester City devient de plus en plus préoccupante. Le latéral gauche international algérien n'a pas été convoqué pour le choc de dimanche soir face à Liverpool, une nouvelle absence qui soulève des interrogations sur sa place dans les plans de son entraîneur. Arrivé chez les Citizens avec l'ambition de franchir un nouveau cap dans sa carrière, l'ancien joueur de Wolverhampton traverse un début de saison particulièrement difficile en championnat. Le constat est frappant : depuis le début de la saison, Aït-Nouri n'a disputé aucune rencontre de Premier League. Une situation délicate pour un joueur qui s'était distingué lors de ses précédentes expériences en Angleterre grâce à ses qualités offensives, sa capacité à éliminer ses adversaires et son apport dans les phases de construction.

UN DÉBUT DE SAISON LOIN DES ATTENTES

En rejoignant Manchester City, l'international algérien espérait naturellement s'imposer dans l'effectif d'un club habitué à jouer les premiers rôles en Angleterre et en Europe. Toutefois, la concurrence au sein de la formation mancunienne représente un défi de taille. Dans un effectif particulièrement fourni, chaque joueur doit saisir la moindre opportunité pour convaincre le staff technique et gagner du temps de jeu.

Pour Aït-Nouri, l'absence de minutes en championnat constitue un obstacle important. Un joueur de son profil a besoin d'enchaîner les rencontres pour conserver son rythme, retrouver ses automatismes et exprimer pleinement ses qualités. Plus les semaines passent sans participation, plus la nécessité de trouver



une solution sportive se fait sentir.

QUEL AVENIR POUR L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN ?

Cette nouvelle non-convo-cation face à Liverpool relance donc les interrogations autour

de son statut à Manchester City. S'agit-il d'un choix ponctuel de l'entraîneur ou d'une tendance appelée à se prolonger ? À ce stade, difficile de tirer des conclusions définitives sans davantage d'éléments sur les raisons de son absence.

Une chose est certaine : Rayan Aït-Nouri doit désormais chercher à inverser la tendance et à retrouver une place dans la rotation. Pour l'équipe nationale algérienne, son temps de jeu en club constitue également un sujet d'attention à l'approche des prochaines échéances internationales.

Le talent du défenseur algérien reste indéniable, mais il lui faudra transformer cette période compliquée en occasion de rebondir. Les prochaines semaines pourraient être déterminantes pour la suite de son aventure chez les Citizens.

H. S.

LES VERTS TOUJOURS FRAGILES EN DÉFENSE

Hemdani face à un vaste chantier

L'arrivée de Brahim Hemdani à la tête du nouveau staff technique de la sélection algérienne a ouvert une nouvelle phase de réflexion autour de l'équilibre de l'équipe, notamment sur le plan défensif. Malgré plusieurs changements et de nouvelles opportunités accordées aux joueurs, les difficultés rencontrées par les Verts dans ce secteur restent préoccupantes. Les premiers constats montrent que le chantier défensif est loin d'être achevé.



Nouri dans la hiérarchie au poste d'arrière gauche.

Conscient de la nécessité de trouver des solutions, Hemdani a décidé de redistribuer les cartes en offrant du temps de jeu à plusieurs éléments susceptibles de renforcer l'arrière-garde algérienne. Parmi les satisfactions figure Jaouen Hadjam, qui s'est particulièrement illustré dès sa première apparition, affichant des qualités intéressantes et prenant même l'avantage sur Rayan Aït-

Le retour d'Ahmed Touba constitue également une option supplémentaire pour un secteur qui manque encore de stabilité. Dans l'axe, la concurrence est désormais ouverte pour trouver le meilleur profil capable de compenser le départ à la retraite d'Aïssa Mandi. Achref Abada, Samir Cherqui et Zineddine Belaid font partie des candidats susceptibles de saisir leur chance. De son côté, Rami

Bensebaïni semble conserver une place solide dans la charnière centrale, grâce à son expérience et à sa polyvalence. Toutefois, ces ajustements n'ont pas encore permis de résoudre le problème majeur : la difficulté à préserver la cage algérienne. Les chiffres témoignent d'une fragilité persistante, puisque les Verts n'ont réussi à enregistrer aucun clean sheet lors des trois dernières rencontres évoquées, encaissant quatre buts au total. Un

bilan inquiétant, d'autant plus que le niveau des adversaires ne semblait pas justifier une telle vulnérabilité.

Cette situation rappelle les difficultés déjà observées lors de la dernière Coupe du monde, durant laquelle la sélection algérienne avait concédé neuf buts en quatre matches. Plus préoccupant encore, les sept dernières sorties consécutives des Verts se sont toutes soldées par au moins un but encaissé. Une série qui souligne les limites d'un dispositif défensif encore incapable de garantir une certaine régularité.

Au-delà des individualités, le problème semble donc relever également des automatismes, du positionnement et de la coordination entre les différents éléments de l'arrière-garde. La multiplication des changements peut favoriser l'émergence de nouvelles solutions, mais elle nécessite du temps pour construire une véritable cohésion. Pour Brahim Hemdani et son staff, l'objectif sera désormais de trouver une formule défensive fiable, capable de résister à la pression et de limiter les erreurs. Car si les ambitions algériennes restent élevées, la répétition des buts encaissés risque de compromettre les objectifs futurs. La solidarité défensive devra ainsi devenir une priorité absolue pour permettre aux Verts de retrouver sérénité, confiance et efficacité dans les prochaines échéances.

Hakim S.

ÉQUIPE NATIONALE

La grande première qui se dessine pour Luca Zidane

De retour dans le viseur de la sélection nationale algérienne, le gardien de but Luca Zidane s'apprête à vivre une expérience inédite dans sa carrière internationale. Pressenti pour le rassemblement de novembre, il pourrait bien disputer son tout premier match dans les profondeurs de l'Afrique subsaharienne lors du face-à-face attendu contre le Togo.

Le gardien du CD Leganés, qui compte 10 sélections avec les Fennecs, attend avec impatience de retrouver sa place au sein de l'équipe d'Algérie. S'il a déjà porté le maillot national dans plusieurs pays à travers le monde — notamment en Algérie, au Maroc, en Italie, aux Pays-Bas, aux États-Unis et au Canada — une curiosité subsiste dans son parcours : il n'a encore jamais disputé de match sur le sol africain en dehors du nord du continent. Le prochain affrontement contre le Togo à Lomé, prévu le 17 novembre au stade de Kégué, représente donc un baptême du feu tout à fait particulier.

Le fils de l'illustre entraîneur français avait manqué le dernier rassemblement des Verts en raison d'une suspension infligée par la commission de discipline de la Confédération Africaine de Football (CAF). Cette trêve de novembre constitue pour lui une opportunité en or de réintégrer le groupe, de consolider sa position au sein de l'effectif et de tourner définitivement la page de son absence.

Intégré à la sélection algérienne en octobre 2025, Luca Zidane avait d'abord observé ses coéquipiers depuis le banc face à la Somalie, avant de célébrer sa grande première officielle contre l'Ouganda, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou, dans le cadre des éliminatoires du Mondial 2026. Par la suite, une blessure l'avait contraint de faire l'impasse sur plusieurs rendez-vous amicaux, le privant d'une participation à de multiples rencontres en Europe et en Amérique du Nord face à des équipes telles que l'Uruguay, les Pays-Bas ou la Bolivie.

La question qui anime désormais les observateurs est de savoir si Luca Zidane parviendra à retrouver une place de titulaire indiscutable dans les cages algériennes. Bien que sa présence sur le terrain face au Togo soit vivement espérée, la décision finale restera entre les mains du staff technique dirigé par Ibrahim Hemdani. Ce déplacement à Lomé l'exposera à des conditions climatiques et logistiques radicalement différentes de celles auxquelles il est habitué, ajoutant un enjeu supplémentaire et pimentant cette nouvelle étape cruciale de sa carrière internationale.

BUTEUR DANS LE DERBY DU CAIRE

Monsef Bakrar marque l'histoire

L'attaquant international algérien Monsef Bakrar a choisi le meilleur moment pour ouvrir son compteur de buts avec Al Ahly. Lors du grand derby face au Zamalek, le Fennec a non seulement assuré le succès de son équipe, mais il est également devenu le tout premier joueur algérien de l'histoire à trouver le chemin des filets dans cette confrontation mythique du football égyptien.

La sixième journée du championnat d'Égypte a vibré au rythme du célèbre derby cairote disputé au Stade International du Caire. Al Ahly a d'abord pris les commandes de la rencontre peu avant la mi-temps grâce à une belle frappe de Mohamed Hany à la 39e minute, concrétisant ainsi la domination des Diables Rouges.

La décision finale de la rencontre est intervenue en seconde période, fruit d'un choix tactique payant de l'entraîneur marocain Houcine Ammouta. À



la 66e minute, il décide de lancer Monsef Bakrar à la place de Soufiane Benjdida. Le joueur de 25 ans n'a eu besoin que d'un quart d'heure pour s'illustrer. À la 80e minute, l'Algérien réceptionne une passe d'Ahmed Sayed Zizo, pivote brillamment avec le ballon et enchaîne avec une frappe rasante à l'entrée de la surface de réparation qui finit au fond des filets du gardien adverse. Ce but est une véritable libération pour l'ancien joueur du Dinamo Zagreb. Arrivé cet été en Égypte pour 3 mil-

Une belle dynamique pour l'avant-centre qui venait tout juste de retrouver la sélection algérienne lors de la trêve internationale, avec des apparitions face au Burundi et au Niger. Avec cette réalisation historique, Monsef Bakrar lance définitivement son aventure égyptienne et gagne d'emblée le cœur des supporters d'Al Ahly.

JO-2028 DAMES (ÉLIMINATOIRES) ALGÉRIE-CENTRAFRIQUE, CE SOIR À 18H00

Les Algériennes pour terminer le boulot

La sélection algérienne féminine de football abordera la seconde manche du deuxième tour des qualifications aux Jeux olympiques JO-2028 de Los Angeles face à la République centrafricaine, mardi au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (18h00), avec une avance confortable après sa large victoire (8-0) à l'aller. Les Algériennes qui se sont baladées vendredi, lors de la première manche disputée au stade olympique du 5-Juillet, tenteront de confirmer ce succès en alliant l'art à la manière. Les joueuses du sélectionneur national, Farid Benstiti, ont pratiquement assuré leur qualification grâce à cette

démonstration offensive, qui leur permet d'envisager le match retour sous le signe de la sérénité. Cette seconde confrontation s'apparente désormais à une simple formalité pour les Vertes, qui auront à cœur de confirmer leur supériorité et de valider leur billet pour le troisième tour. Portées par leur succès sans appel lors de la première manche, les coéquipières de Lina Boussaha devront ainsi terminer le travail devant leur public pour poursuivre leur parcours dans ces éliminatoires, dont l'objectif ultime est une première qualification historique au tournoi olympique féminin. Pour cette double confrontation, Farid Benstiti avait convoqué 26 joueuses, parmi lesquelles de nouvelles venues à l'image de Céline Ould

Hocine (Paris FC/ France) et Nesrine Bahlouli (Al-Nassr/Arabie saoudite). Les Algériennes abordent cette échéance dans une dynamique positive, renforcée par leur parcours lors de la CAN-2026, où elles ont décroché la troisième place, synonyme de qualification historique pour la Coupe du monde 2027 au Brésil (24 juin-25 juillet 2027). Au total, 35 sélections africaines prennent part à cette campagne qualificative, organisée en cinq tours jusqu'au 4 décembre 2027. À l'issue de ce parcours, les deux équipes finalistes décrocheront les billets de la Confédération africaine de football (CAF) pour le tournoi olympique féminin, prévu du 11 au 29 juillet 2028 à Los Angeles.

CAN TOUS LES DEUX ANS

Quand l'argent dicte sa loi au football africain

Alors que la décision de passer à un cycle de quatre ans avait été initialement actée, la Confédération Africaine de Football (CAF) envisage sérieusement de faire machine arrière. Sous la pression des impératifs financiers et des offres des sponsors, l'instance dirigeante du football africain étudie le retour à une organisation biennale de sa compétition phare. La réalité économique semble avoir rapidement rattrapé les instances du football africain. Lors d'une récente réunion virtuelle de son Comité exécutif, tenue en marge d'un sommet stratégique au Cap-Vert, plusieurs membres de la CAF ont exprimé leur vive satisfaction face aux propositions des agences de marketing. Ces dernières ont soumis des offres très attrayantes pour sponsoriser les futures compétitions continentales, en particulier la Coupe d'Afrique des Nations à partir de l'édition 2028.

Cet engouement commercial coïncide parfaitement avec les récentes déclarations du président de la CAF, Patrice Motsepe. À l'issue de la conférence stratégique, en présence du président de la FIFA Gianni Infantino, Motsepe a publiquement reconnu que l'institution réfléchissait à la possibilité de réorganiser le tournoi tous les deux ans. Cette révision marque un revirement inattendu par rapport à la décision prise il y a moins d'un an à Rabat, qui prévoyait d'espacer la CAN tous les quatre ans. Des sources proches de la confédération confirment que les enjeux financiers constituent le principal moteur de ce changement de cap. La CAF dépend en effet massivement des revenus générés par ses événements continentaux. En organisant la CAN uniquement tous les quatre ans, l'instance verrait mécaniquement le volume de ses compétitions vendues aux sponsors et aux diffuseurs divisé par deux, ce qui

impacterait lourdement son modèle économique. Le Comité exécutif de la CAF devrait se réunir très prochainement pour voter officiellement sur l'annulation du cycle de quatre ans. La tendance est largement favorable à un retour à la formule historique, d'autant que des figures influentes, comme Augustin Senghor, membre du Comité exécutif et ancien président de la Fédération sénégalaise de football, ont d'ores et déjà affiché publiquement leur soutien à l'organisation de la compétition tous les deux ans. Bien qu'aucune refonte définitive du calendrier n'ait encore été fixée — l'édition 2027 étant déjà attribuée conjointement au Kenya, à la Tanzanie et à l'Ouganda —, l'option d'une CAN biennale est plus que jamais sur la table, prouvant que les intérêts économiques et les partenariats commerciaux restent les véritables maîtres du jeu dans le football africain.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE

ET ARABES D'HALTÉROPHILIE

Le DTN met en avant les performances algériennes

La participation algérienne aux Championnats d'Afrique d'haltérophilie des juniors et des cadets, ainsi qu'aux Championnats arabes seniors, qui prendront fin, lundi à Mostaganem, a été marquée par des résultats positifs, dans une compétition marquée par un niveau technique élevé et la présence de plusieurs champions, a indiqué lundi le directeur technique national de la Fédération algérienne d'haltérophilie, (FAH) Mohamed Bouabach. Dans une déclaration à l'APS, en marge de la dernière journée de la compétition, M. Bouabach a souligné que "la compétition, marquée par un niveau technique élevé et la participation de plusieurs champions, a été le théâtre de plusieurs records internationaux et africains, témoignant de l'intensité de la concurrence aux niveaux africain et arabe". Le responsable s'est également félicité des performances des haltérophiles algériens, qui ont atteint le cap des 100 médailles, dont plus de 50 remportées aux Championnats d'Afrique. Il a ajouté que la plupart des athlètes algériens ont réussi à réaliser de nouveaux records personnels, alors que nombre d'entre eux participaient pour la première fois à une compétition internationale. Selon lui, ces résultats constituent un indicateur positif du niveau de préparation et du potentiel des athlètes nationaux. Avant le coup d'envoi des épreuves de la dernière journée des deux compétitions, prévues lundi, le bilan algérien s'élevait à 100 médailles, à la faveur notamment de la médaille de bronze remportée dimanche soir par l'haltérophile Amine Messaoui à l'arraché, dans la catégorie des 85 kg, lors des Championnats arabes seniors.

LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE ENVISAGE DE SOLLICITER L'ALGÉRIE POUR ACCUEILLIR LA COMPÉTITION QUALIFICATIVE AU MONDIAL

Par ailleurs, le président de la Confédération africaine d'haltérophilie, Khaled Mehalhel, a annoncé lundi que l'instance continentale envisage de solliciter l'Algérie pour l'organisation des Championnats d'Afrique seniors l'année prochaine, une compétition qualificative pour les Championnats du monde, tout en saluant les conditions d'organisation des compétitions africaines et arabes actuellement disputées à Mostaganem. Dans une déclaration à la presse, M. Mehalhel a précisé que l'instance africaine "adressera une demande à l'Algérie pour organiser les Championnats d'Afrique seniors l'année prochaine, qui seront qualificatifs pour les Championnats du monde". Le responsable a exprimé sa satisfaction quant aux conditions d'organisation et aux moyens mobilisés par les autorités algériennes pour assurer le bon déroulement des Championnats d'Afrique des cadets et des juniors, ainsi que des Championnats arabes des cadets, des juniors et des seniors, chez les hommes et les femmes. "Nous sommes heureux que la ville de Mostaganem accueille ces deux rendez-vous. L'organisation a été remarquable et des moyens importants ont été mobilisés. Nous remercions les autorités algériennes pour leurs efforts", a-t-il déclaré.

Un nouvel adjoint dès le prochain stage ?

fin de renforcer le staff technique de l'équipe nationale, la Fédération Algérienne de Football (FAF) s'apprête à désigner un nouvel entraîneur adjoint pour épauler le sélectionneur Ibrahim Hemdani. Cette décision, réclamée par le coach et de nombreux observateurs, devrait être officialisée dans les prochains jours en prévision des prochaines échéances continentales. L'ancien joueur de l'Olympique de Marseille, propulsé à

la tête des Fennecs dans un contexte d'urgence après le départ de Vladimir Petkovic, avait dû composer lors de son premier rassemblement avec un staff technique particulièrement restreint. Face aux critiques du public et des médias suscitées par les récentes prestations mitigées de l'équipe et à la persistance de certaines lacunes défensives, Ibrahim Hemdani a personnellement sollicité la fédération pour élargir son équipe de collabora-

teurs. Jusqu'à présent, il s'appuyait principalement sur Antar Yahia en tant que premier adjoint, en plus du préparateur physique et de l'entraîneur des gardiens. En réponse à cette requête, le président de la FAF a invité le sélectionneur à soumettre une liste restreinte de candidats potentiels pour ce poste de deuxième adjoint. Parmi les profils étudiés, la priorité semble être donnée à d'anciens internationaux ayant déjà évolué sous le

maillot national avec Antar Yahia, des noms familiers au public algérien tels que Karim Matmour ou Nadir Belhadj circulant d'ailleurs avec insistance. Le choix définitif sera arrêté d'ici la semaine prochaine, garantissant ainsi que le nouvel adjoint soit pleinement opérationnel pour le stage débutant le 9 novembre, une étape cruciale pour préparer la double confrontation face au Togo dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2027.

CONTRAIT DE SE JUSTIFIER

Bensebaïni, une polémique inutile qui tombe au mauvais moment

Il aura suffi de quelques rumeurs pour déclencher une polémique autour de Rami Bensebaïni. Le défenseur international algérien, habituellement peu enclin à répondre publiquement aux commentaires qui circulent à son sujet, a finalement décidé de sortir du silence. Une réaction qui en dit long sur l'impact que peuvent avoir des accusations infondées, particulièrement lorsqu'elles touchent à l'attachement d'un joueur à son pays et à sa sélection.

À l'origine de cette affaire, des propos relayés dans une émission laissant entendre que Bensebaïni aurait eu un différend avec Hemdani afin de quitter le rassemblement de l'équipe nationale. Selon cette version, sa demande aurait été refusée, notamment parce qu'il venait de se marier. Des affirmations qui ont rapidement circulé sur les réseaux sociaux, alimentant les discussions

sans que leur véracité soit établie.

Face à ces accusations, le défenseur du Borussia Dortmund a choisi de répondre directement. Dans une story publiée sur Instagram, il a partagé un extrait vidéo dans lequel ces allégations étaient évoquées, avant de publier un long démenti. Soucieux d'être compris par tous, il a également repris son message en dialecte algérien, sans laisser de place aux intermédiaires ni aux éventuelles déformations.

« **MON ENGAGEMENT ENVERS MON PAYS N'EST PAS NÉGOCIABLE** »

Dans sa déclaration, Bensebaïni a catégoriquement rejeté les propos qui lui sont attribués, dénonçant la propagation de fausses accusations. Il a surtout rappelé que chaque convocation en équipe nationale représente une fierté, chaque stage une responsabilité et chaque occa-



sion de défendre les couleurs nationales un privilège.

Le message est limpide : porter le maillot de l'Algérie constitue l'un des plus grands honneurs de sa carrière. Pourquoi, dès lors, a-t-il fallu qu'il

prenne publiquement la parole pour rappeler une évidence ?

QUAND LA RUMEUR PREND LE PAS SUR LE FOOTBALL

C'est là que réside le véritable pro-

blème. À un moment où la sélection nationale a besoin de sérénité, de concentration et de cohésion, une histoire dont les fondements restent contestés a pris des proportions disproportionnées. Au lieu de parler de football, de performances et des échéances à venir, le débat s'est déplacé vers des accusations personnelles.

Le fait que Bensebaïni ait ressenti le besoin de réagir personnellement montre, en tout cas, que cette polémique ne l'a pas laissé indifférent. Lorsqu'un international algérien doit consacrer son énergie à démentir des rumeurs plutôt qu'à préparer ses prochains défis, c'est toute la sérénité autour des Verts qui en pâtit.

Partie de rien, cette polémique aurait pu être évitée. Dans un contexte où le calme est indispensable à la sélection, le football algérien n'avait certainement pas besoin d'une telle affaire.

H. S.

LIGUE DES CHAMPIONS (2E JOURNÉE)

Chocs de titans et retrouvailles brûlantes au menu

La phase de ligue de la Ligue des champions monte nettement d'un cran cette semaine avec un programme riche en intensité réparti entre ce mardi et ce mercredi.

Au cœur de ce deuxième acte européen, le sommet absolu entre Manchester City et le double tenant du titre parisien capte toutes les attentions, tandis que José Mourinho retrouve l'AS Rome dans un Stadio Olimpico incandescent. De son côté, l'Atlético Madrid s'apprête à défier un Manchester United en plein doute, alors que le FC Barcelone s'avance vers le traquenard stambouliote de Galatasaray avec une attaque en pleine confiance.

L'Europe du football s'apprête à vibrer au rythme d'une semaine décisive où les cadors du continent n'ont déjà plus le droit au relâchement. Dès ce soir, l'attention se tournera vers la capitale espagnole, où l'Atlético Madrid reçoit Manchester United au Riyadh Air Metropolitan. Les Colchoneros de Diego Simeone ont l'occasion idéale d'appuyer là où le bât blesse face à des Red Devils particulièrement décevants et friables depuis le coup d'envoi de la saison. Dans le même temps, le FC Barcelone effectue un périlleux voyage en Turquie pour défier Galatasaray dans une ambiance hostile. Portés par un secteur offensif étincelant et un Lamine Yamal en état de grâce qui enchaîne les buts, les Blaugranas devront faire preuve d'un grand sang-froid pour éviter le piège d'Istanbul et confirmer leurs ambitions continentales. La soirée de mardi proposera également d'autres affiches alléchantes à travers le continent. Dès 17h45, le RC Lens tentera de faire parler la ferveur de Bollaert-Delelis face au Sporting Portugal, tandis que le Sabah FK recevra le Slavia Prague. À 20h00, Arsenal accueillera Lille à l'Emirates Stadium dans un autre duel franco-anglais, pendant que le Bayern Munich voyagera en Norvège face au Viking Stavanger. Le choc italo-espagnol entre Villarreal et Naples, la réception du Club Bruges par l'Inter Milan et l'opposition entre le RB Leipzig et le PSV Eindhoven com-



plètent ce premier volet européen. Le spectacle montera encore d'un cran mercredi avec le grand choc très attendu à l'Etihad Stadium : Manchester City reçoit le Paris Saint-Germain. Vainqueur des deux dernières éditions de la compétition reine, le club de la capitale française se déplace chez les Citizens avec son statut de double champion d'Europe en titre, prêt à livrer une bataille tactique et technique au sommet face à l'armada mancunienne.

En Italie, l'émotion sera également au rendez-vous lors du déplacement du Real Madrid sur la pelouse de l'AS Rome. Ce rendez-vous marque les retrouvailles explosives de José Mourinho avec son ancien club de la Louve, actuellement irrésistible et auteur d'un début de saison flamboyant en Serie A. Face à des Romains en pleine confiance, la Maison Blanche du technicien portugais passera un test de maturité grandeur nature.

Le reste de la soirée de mercredi offrira son lot de confrontations passionnantes : Liverpool entrera en piste dès 17h45 en Autriche sur la pelouse du Linz ASK, en parallèle du duel entre le Feyenoord et les ambitieux Italiens de Côme. Plus tard, Aston Villa recevra Fenerbahçe à Birmingham, le Betis Séville se mesurera au FC Porto, le Borussia Dortmund défiera le froid norvégien à Bodø/Glimt, et le Shakhtar Donetsk affrontera l'AEK Athènes pendant que le Slovan Bratislava sera opposé à Stuttgart. Deux soirées

de prestige qui promettent de redessiner les contours du classement européen.

Le programme (Heures algériennes)

Mardi : (17h45)

Sabah (AZE) - Slavia Prague (CZE)
Lens (FRA) - Sporting Portugal (POR)

(20h00)

Galatasaray (TUR) - FC Barcelone (ESP)
Viking Stavanger (NOR) - Bayern Munich (GER)
Villarreal (ESP) - Naples (ITA)
RB Leipzig (GER) - PSV Eindhoven (NED)
Inter Milan (ITA) - Club Bruges (BEL)
Atlético Madrid (ESP) - Manchester United (ENG)
Arsenal (ENG) - Lille (FRA)

Mercredi :

(17h45) Linz ASK (AUT) - Liverpool (ENG)
Feyenoord Rotterdam (NED) - Côme (ITA)

(20h00)

Slovan Bratislava (SVK) - Stuttgart (GER)
Bodoe/Glimt (NOR) - Borussia Dortmund (GER)
AS Rome (ITA) - Real Madrid (ESP)
Betis Séville (ESP) - Porto (POR)
Manchester City (ENG) - Paris SG (FRA)
Shakhtar Donetsk (UKR) - AEK Athènes (GRE)
Aston Villa (ENG) - Fenerbahçe (TUR).

PREMIER LEAGUE

Manchester City éteint les sifflets d'Anfield, malgré la crise

Copieusement sifflé, longtemps bousculé, Manchester City a dompté l'hostilité d'Anfield et surclassé Liverpool (3-0), dimanche en supériorité numérique, pour sa première sortie depuis que le club anglais a été reconnu coupable d'infractions financières à grande échelle.

Le leader du championnat a chassé ses nuages extra-sportifs le temps d'une rencontre, bien aidé par l'expulsion de Ryan Gravenberch (62e) et le froid réalisme de ses stars d'attaque Erling Haaland (65e), Jérémy Doku (68e) et Ryan Cherki (78e). "Nous devons apprendre à gérer les bruits venus de l'extérieur, ils seront toujours là", a réagi l'entraîneur Enzo Maresca en conférence d'après-match. "Mais en même temps, nous devons essayer de créer notre propre bruit, c'est-à-dire gagner des matches comme nous l'avons fait aujourd'hui.

A la fin du match, nos supporters chantaient, donc le bruit venait de nous et non de l'environnement extérieur". Les Citizens reprennent trois points d'avance sur leur dauphin, Arsenal, au sortir d'une trêve internationale qui les a vus être recon-

nus coupables de "graves" malversations financières entre 2009 et 2018, après une longue et fastidieuse enquête menée par une commission indépendante. Selon la décision rendue fin septembre, frappée d'appel, le club détenu par un fonds émirati a gonflé artificiellement ses revenus et minoré ses coûts de plus de 900 millions de livres (plus d'un milliard d'euros).

Ce dopage financier présumé a permis aux Citizens d'attirer des peintures mondiales, d'enchaîner les titres et de bâtir les fondations de son âge d'or sous Pep Guardiola (2016-2026), une domination dont Liverpool a été une des principales victimes. "Une génération de supporters a été flouée", proclamait une banderole dans le Kop, la plus célèbre des tribunes d'Anfield. "Toutes vos étoiles sont en train de s'éteindre", disait une autre, en référence aux titres empilés durant la période incriminée et au-delà.

"TRICHEURS"

"J'espère qu'ils seront relégués, qu'ils perdront tout leur argent et tous leurs supporters", a déclaré Sean O'Reilly, un Scouser de 62 ans. "Tout le temps que

j'ai passé ici, tout l'argent que j'ai dépensé ici, en espérant qu'on allait gagner le championnat... Et on découvre qu'on s'est fait avoir, voler des trophées, parce que Man City a triché". Le mot "tricheurs" a été décliné à toutes les sauces, dans les chants, les pancartes et même les écharpes. Parmi les produits dérivés, on trouvait aussi un drapeau bleu ciel, les couleurs de City, représentant des joueurs actuels et anciens, avec Guardiola, en tenue de prisonnier.

Ce contexte brûlant n'a toutefois débouché sur aucun incident notable. Sur le terrain, l'affiche a mis du temps à s'enflammer ; les premières mêches n'ont été allumées qu'au retour des vestiaires, par Liverpool, avec des tirs de Lewis Koumas et Ryan Gravenberch repoussées par Gianluigi Donnarumma (48e et 49e). Les Reds ont pris le jeu à leur compte et réussi à être les plus menaçants malgré leur pénurie d'attaquants (Ekitiké, Isak et Gakpo) et en l'absence du milieu Dominik Szoboszlai, forfait de dernière minute à cause d'une gêne aux ischio-jambiers. Mais le vent a tourné violemment à l'heure de jeu. Trois minutes après l'expulsion de

Gravenberch, coupable d'un tacle manqué synonyme de deuxième carton jaune, l'inévitable Erling Haaland a ouvert le score d'une reprise imparable (65e, 0-1).

8 MATCHES, 8 VICTOIRES

En guise de célébration, il a envoyé des baisers en direction du parcage visiteurs dans lequel se trouvaient notamment son père, Alf-Inge (ancien joueur du club), et le rockeur Noel Gallagher, figure d'Oasis et supporter historique des Citizens.

Ces derniers avaient à peine fini d'applaudir que Jérémy Doku en remettait une couche sur une frappe dont il a le secret (68e, 0-2). Ryan Cherki a mis le coup de grâce, après un enchaînement de passes et de dribbles (78e, 0-3). Si l'on excepte le Community Shield, perdu 3-0 contre Arsenal en lever de rideau de l'actuelle saison, cela fait désormais huit victoires en huit matches pour Manchester City, toutes compétitions confondues. Le Paris Saint-Germain, son prochain adversaire, tentera de briser cette série mercredi en Ligue des champions à l'Etihad.

BUNDESLIGA

Fribourg bat Schalke et prend la tête du classement

Réduit à 10 pendant une demi-heure, Fribourg a arraché la victoire 2 à 1 à domicile contre le promu Schalke 04 dimanche soir en clôture de la 5e journée de Bundesliga, un succès qui lui permet de prendre la tête au classement. Avec 13 points sur 15 possibles (quatre victoires et un match nul), Fribourg devance Dortmund à la différence générale de buts (+10 contre +7), et compte deux points d'avance sur le Bayern Munich, accroché à Augsburg samedi (2-2), tout comme le Borussia par Brême vendredi (2-2). Dimanche, les hommes de Julian Schuster ont ouvert le score par Maximilian Eggestein dès la 10e minute, avant l'égalisation à la demi-heure de jeu de Schalke 04 par Adrian Gantenbein (31e). En seconde période, Yuito Suzuki a écopé à la 64e minute d'un second carton jaune, synonyme d'exclusion, laissant ses coéquipiers pendant une demi-heure en infériorité numérique. C'est finalement Keisuke Goto qui a inscrit le but de la victoire à la 85e minute. En début d'après-midi, Cologne a remporté le derby du Rhin (émaillé de quelques incidents en tribunes) contre le Borussia Mönchengladbach 2 à 1, enfonçant un peu plus Gladbach dans la crise, avec une cinquième défaite en autant de rencontres cette saison. Alexander Blessin effectuait ses débuts sur le banc, nommé entraîneur de Mönchengladbach en remplacement d'Eugen Polanski.

SERIE A (6E JOURNÉE)

La Lazio rejoint l'Inter en tête du classement

La Lazio Rome a rejoint l'Inter Milan en tête du Championnat d'Italie après sa victoire face à Monza (3-1) dimanche, tandis que l'affiche de cette 6e journée entre Côme et l'AS Rome s'est soldée par le premier 0-0 de la saison en Serie A. Sous la conduite de Gennaro Gattuso, qui a vite rebondi après son échec à la tête de la Nazionale, privée du Mondial-2026, la Lazio poursuit son surprenant et presque parfait début de saison. Toujours invaincue, elle a signé sa cinquième victoire en six matches grâce à Nuno Tavares (3e) et Gustav Isaksen (23e) pour revenir avec ses 16 points à la hauteur de l'Inter Milan, vainqueur la veille de Parme (3-0). Malgré l'exclusion de Lorenzo Lucchesi (35e) qui a agrippé Tijjani Noslin parti seul au but, Monza (16e, 4 pts) a bousculé la Lazio après la pause, réduit le score (46e) et bien failli égaliser, avant de concéder dans le final un troisième but (89e). La Lazio réalise le meilleur début de saison de son histoire, mais les tribunes du Stade olympique restent claires-mées: en guerre ouverte contre leur président et propriétaire Claudio Lotito, les ultras "laziales" boycottent depuis la saison dernière les matches à domicile des Biancocelesti. L'autre club de Rome, la Roma, est reparti frustré de Côme, avec un seul point (0-0). L'équipe de Gian Piero s'est montrée la plus dangereuse avec un poteau de Lorenzo Pellegrini (11e) et un incroyable loupé de Donyell Malen en fin de première période. Mais l'exclusion de l'attaquant néerlandais, meilleur buteur du championnat, pour un tacle dangereux (53e), a contraint la Roma à revoir ses ambitions à la baisse. Ce 0-0 est le premier enregistré en Serie A après 54 matches, du jamais-vu en Italie, une série qui doit beaucoup aux règles adoptées pour le Mondial-2026 destiné à accélérer le jeu et importées en Serie A.

TÉHÉRAN À LA MENACE DE TRUMP DE FRAPPER L'IRAN

« Une nouvelle attaque américaine entraînerait une riposte élargie »

Le président américain Donald Trump poursuit de lancer des déclarations et peu de temps après ses contraires, notamment sur sa politique de guerre et d'agression contre l'Iran.

Le locataire de la Maison Blanche a assuré, en effet qu'il n'attaquera pas l'Iran avant les élections de mi-mandat » prévu 3 novembre, un scrutin difficile pour son camp, mais laisse clairement « la porte ouverte à de nouvelles frappes » contre l'Iran. De son côté Téhéran poursuit de répondre avec cohérence, en rappelant, ces conditions exprimées depuis notamment sa prise de contrôle du passage maritime d'Ormuz, et jugeant toujours la réponse américaine aux conditions iraniennes « insuffisante » et refuse pour l'instant de poursuivre les échanges avec Washington. La trêve entre Téhéran et Washington apparaît de plus en plus fragile. Le président américain Donald Trump a assuré le 8 octobre dernier que les États-Unis ne lanceraient pas de nouvelles frappes contre l'Iran avant les élections de mi-mandat du 3 novembre », mais il continue de « menacer ouvertement de reprendre les opérations militaires ensuite si aucun accord n'est trouvé ». Le Pentagone a parallèlement demandé au Commandement central américain (CENTCOM) de « se tenir prêt à mener de nouvelles opérations majeures contre l'Iran ». Côté iranien, le discours s'est lui aussi durci, face aux menaces américaines. Le secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale iranien Mohsen Rezaei a estimé que la réponse américaine aux sept conditions propo-



PH : AP

sées par Téhéran pour mettre fin au conflit et rouvrir complètement le détroit d'Ormuz était « insuffisante ». Indiquant que Washington « a accepté certains points, mais reste trop ambigu sur d'autres ». L'Iran affirme ne plus vouloir répondre tant que ces zones d'ombre ne sont pas levées et que Washington persiste à tergiverser. .

L'IRAN A DE NOUVELLES CIBLES DANS SON PLAN DE RIPOSTE À TOUTE NOUVELLE AGRESSION MILITAIRE AMÉRICAINE

Téhéran qui a fait face aux attaques meurtrières américaines, en menant une guerre d'usure dans sa riposte à l'agression américaine et de révéler des surprises militaires, dans es différentes étapes de la confrontation, prévient désormais qu'« une nouvelle attaque américaine entraînerait une riposte élargie contre des cibles jusqu'ici relativement épargnées ».

Rezaei a directement cité « les câbles sous-marins, les centres de données, les installations d'intelligence artificielle et d'autres infrastructures technologiques liées aux États-Unis dans le Golfe », éva-

luant leur valeur à plus de 2 000 milliards de dollars, alors que les types de drones et autres missiles de fabrications iraniennes leurs coûts est beaucoup moindre que l'armement américain, qui a perdu depuis plusieurs avions militaires sous les feux iraniens. Les Émirats arabes unis et les installations autour d'Ormuz seraient particulièrement exposés.

La menace est crédible dans la mesure où l'Iran a déjà frappé des infrastructures numériques régionales depuis le début du conflit. Elle montre aussi que Téhéran cherche désormais à déplacer le coût d'une éventuelle nouvelle guerre vers les économies du Golfe et les intérêts technologiques américains.

Pour l'instant, aucune reprise des hostilités n'est décidée. La situation est paradoxale. Trump affirme vouloir négocier tout en maintenant la menace de frappes après le scrutin de mi-mandat, tandis que l'Iran répond qu'une nouvelle attaque ouvrirait un front beaucoup plus large. La prochaine rupture diplomatique pourrait donc rapidement redevenir militaire.

R. I.

APRÈS SON ANNONCE D'ACHAT DU DIESEL RUSSE

Trump somme Kiev de ne pas attaquer les raffineries russes

Le président américain Donald Trump attend de Kiev l'arrêt des frappes visant les raffineries russes, qu'il juge responsables d'une partie de la hausse des prix des carburants aux États-Unis. Ses émissaires ont suspendu leur déplacement à Moscou pour clarifier les positions ukrainienne et européenne, rapporte Axios. Le président américain Donald Trump supporte de moins en moins les attaques ukrainiennes contre les raffineries russes. Selon Axios, il attend que Kiev cesse ces frappes, qui contribuent à ses yeux à renchérir les carburants aux États-Unis. Il reproche au président ukrainien Volodymyr Zelensky de tenir le soutien américain pour acquis. « Trump est vraiment en colère. Il a l'impression que Zelensky considère comme acquis le soutien des États-Unis », a confié un responsable anonyme de la Maison Blanche à Axios. Un autre responsable américain, lui aussi anonyme et directement au fait de la situation, résume le désaccord : « Les attaques contre les raffineries font du mal à la Russie, mais elles nuisent aussi aux États-Unis. » Le 11 octobre, Trump a annoncé une trêve énergétique immédiate entre la Russie et l'Ukraine. Moscou ne l'a pas confirmée. Zelensky s'est dit prêt à suspendre les frappes contre les raffineries si la Russie cessait celles visant les installations énergétiques ukrainiennes. Witkoff et Kushner suspendent leur départ pour Moscou. L'envoyé spécial Steve Witkoff et le gendre de Trump Jared Kushner ont mis leur déplacement à Moscou en suspens, d'après Axios. Ils veulent d'abord savoir si Kiev et les Européens sont disposés à soutenir une nouvelle proposition commune à soumettre au président russe Vladimir Poutine. Le projet de visite demeure. Une source de TASS précise que « les deux émissaires n'ont pas renoncé à se rendre dans la capitale russe, mais souhaitent y arriver avec une compréhension claire de la position ukrainienne ». Moscou attend de Kiev une volonté de négocier. Le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov a rappelé à l'agence RIA Novosti ce que Moscou attendait des autorités ukrainiennes : « Il est important pour nous que quelqu'un au sein du régime de Kiev fasse preuve de la volonté politique de reconnaître la réalité sur le terrain et d'œuvrer à un règlement pacifique. » Interrogé sur l'importance, pour la Russie, de l'identité du dirigeant ukrainien, il a insisté sur les décisions nécessaires pour parvenir à un accord. Trump avait auparavant appelé l'Ukraine à choisir un nouveau dirigeant capable de négocier avec Moscou. « Trump a déclaré qu'il estimait que le moment était venu d'élire un nouveau président. Pourquoi ? Parce que le président de l'Ukraine doit prendre des décisions très lourdes de conséquences et très difficiles pour mettre fin à cette guerre. Soit Zelensky assume cette responsabilité et fait preuve de cette volonté politique, soit il ne le fait pas », a résumé Peskov.

R. I.

A ODESSA, DANS LE SUD DE L'UKRAINE

La Russie frappe un centre de données ukrainien et s'empare de quatre autres localités

Les forces russes ont mené des frappes de drones dans la nuit contre des installations militaires ukrainiennes et des navires cargo et se sont emparés de quatre autres localités le long de la ligne de front, a déclaré le ministère russe de la Défense. Des drones russes ont frappé un centre de données situé à Odessa, dans le sud de l'Ukraine, qui servait à traiter, transmettre et stocker des informations destinées aux troupes ukrainiennes, a indiqué le ministère dans un communiqué. Les drones ont également touché un cargo amarré au port de Chornomorsk, dans la région d'Odessa, qui avait précédemment livré des fournitures aux forces ukrainiennes, a indiqué le ministère. Dimanche après-midi, les forces russes ont attaqué un centre logistique dans la région ukrainienne de Mykolaïv, utilisé pour stocker des fournitures militaires, ainsi qu'un cargo qui transportait des fournitures militaires vers le port de Chornomorsk, a-t-on indiqué. Le ministère a également indiqué que les groupes d'armées du Nord et du Centre de la Russie avaient chacun capturé deux localités, respectivement dans les régions de Kharkiv et de Donetsk.

R. I.

BUDGET 2027 EN DÉBAT AU PARLEMENT FRANÇAIS AUJOURD'HUI

Les députés aggravent le déficit de 8 milliards en commission

L'examen de la première partie du projet de loi de finances 2027 en commission des finances s'est achevé par un rejet quasi unanime. David Amiel dénonce « une dégradation nette de 8 milliards d'euros du déficit public ». Le texte sera examiné mardi 20 octobre, à l'Assemblée nationale. Les députés ont multiplié les amendements qui effacent les économies prévues et alourdissent les dépenses dans le Projet de loi de finance (PLF) 2027, illustrant la difficulté du gouvernement à trouver une majorité pour redresser les comptes à six mois de la présidentielle » indiquent des experts en la matière

UN TEXTE TRANSFORMÉ EN CADEAUX FISCAUX

La commission des finances a rejeté la partie recettes du PLF 2027 par 31 voix contre, 3 pour et 2 abstentions. Seuls quelques députés Renaissance ont soutenu la copie

gouvernementale. « Ce qui ressort de la commission des finances, ce n'est pas une amélioration du déficit public, mais une dégradation d'au moins 8 milliards d'euros », a accusé dimanche David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes publics, au média RTL. Dès les premières heures, les élus ont rayé l'un des principaux efforts budgétaires : le rabot de l'abattement fiscal de 10 % sur les pensions de retraite, plafonné à 3 000 euros au lieu de 4 439. Cette mesure devait rapporter 1,4 milliard d'euros. Les autres suppressions de niches (ALD, accidents du travail) ont connu le même sort, pour 1,3 milliard de dégradation supplémentaire. Les députés n'ont pas seulement annulé des économies. Ils ont voté l'exonération totale des heures supplémentaires, un crédit d'impôt pour les résidents d'Ehpad et une baisse de la TVA sur l'électricité, chif-

frée jusqu'à 6 milliards par certains experts.

LE DÉBAT PARLEMENTAIRE S'ANNONCE HOULEUX

Dans le même temps, des hausses d'impôts ont été adoptées : taxe sur les transactions financières, contribution différentielle sur les hauts revenus, taxe sur les avoirs en déshérence. Éric Coquerel, président insoumis de la commission, avait salué dès le 8 octobre en commission « 10 milliards de recettes supplémentaires » tandis que le rapporteur général évoquait 7,6 milliards. Le gouvernement vise un déficit à 5 % du PIB en 2027 conformément aux règles européennes, soit près de 45 milliards d'efforts. Mais le rejet en commission, même non contraignant, annonce des débats chaotiques. Sébastien Lecornu n'exclut plus le recours aux ordonnances ou à l'article 49.3.

R. I.

SELON LE DIRECTEUR DU MONDIAL DE L'AUTO DE PARIS

Les constructeurs automobiles chinois gagnent en visibilité sur le marché européen

Les constructeurs automobiles chinois sont de plus en plus présents sur le marché européen, leurs offres de produits se structurant et leur niveau technologique continuant de s'améliorer, a déclaré Serge Gachot, directeur du Mondial de l'Automobile de Paris.



PH: DR

Dans une récente interview accordée à Xinhua en amont du Mondial de l'Auto de Paris 2026, Gachot a déclaré que cet événement bisannuel réunirait plus de 60 constructeurs automobiles et plus de 100 exposants d'Europe, d'Amérique et d'Asie, les constructeurs automobiles chinois bénéficiant d'une présence plus visible que lors de l'édition précédente. « Le contenu même de l'automobile évolue », a déclaré Gachot, ajoutant que l'électrification, les logiciels, l'intelligence artificielle, la connectivité et la conduite automatisée jouent un rôle de plus en plus important. « Le Mondial de l'Auto de Paris présente ainsi une automobile qui ne se limite plus à son groupe motopropulseur et au véhicule lui-même, mais qui intègre de plus en plus diverses technologies et de nouveaux usages », a-t-il déclaré. À propos des constructeurs automobiles chinois, Gachot a déclaré que leur offre de produits était devenue plus structurée. « Ils ne proposent plus seulement des véhicules électriques à prix compétitifs, mais aussi une gamme plus étendue, un positionnement grand public et haut de gamme, et une plus grande attention portée

au design, aux technologies embarquées et à l'expérience numérique », a-t-il affirmé.

LES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES CHINOIS EN EUROPE COMMENCENT À LOCALISER UNE PARTIE DE LEURS ACTIVITÉS EN EUROPE, DE LA PRODUCTION À LA RECHERCHE AINSI QUE DANS LA SECTEUR DE LA DISTRIBUTION,

Gachot a également souligné que le niveau technologique des constructeurs automobiles chinois n'avait cessé de progresser, notamment en matière de batteries, d'autonomie, de connectivité et de systèmes d'aide à la conduite. « Cette évolution favorise la présence commerciale croissante des constructeurs automobiles chinois en Europe », a-t-il déclaré. Concernant la localisation des constructeurs automobiles chinois en Europe, Gachot a déclaré que ces derniers commencent également à localiser une partie de leurs activités en Europe, notamment la production, la recherche et la distribution, ajoutant que cela renforce-

rait leur intégration dans l'industrie automobile européenne. « En investissant dans la production, la recherche ou les chaînes d'approvisionnement locales, ils s'impliquent directement dans cet écosystème », a-t-il déclaré.

Il a affirmé qu'une telle localisation renforcerait la concurrence, tandis que la coopération augmenterait également. « La conduite intelligente en est un bon exemple : elle nécessite de combiner l'expertise automobile, les logiciels, les capteurs, les données et l'intelligence artificielle. Aucun acteur ne maîtrise nécessairement à lui seul l'ensemble de la chaîne », a-t-il souligné. Sur le marché européen des véhicules électrifiés, Gachot a déclaré que la transition était déjà bien amorcée. « En France, les véhicules électriques représentaient 30 % des ventes de voitures neuves à fin août 2026, contre 20 % pour l'ensemble de l'année 2025. En Allemagne, ils atteignent 26 %, contre 19 % un an plus tôt », a-t-il déclaré. Le prix reste un facteur clé dans le choix d'un véhicule par les consommateurs, a déclaré

Gachot, mais il doit être considéré en parallèle avec le coût d'utilisation, l'autonomie, la facilité de recharge et l'infrastructure disponible, ainsi que le confort, les fonctionnalités numériques et l'expérience logicielle, qui jouent un rôle de plus en plus important.

Gachot a également évoqué sa visite au salon Auto China 2026 à Pékin en avril, qui l'a fortement marqué. Il a indiqué que l'automobile était également repensée autour de l'expérience des passagers, avec de nouveaux formats, notamment des véhicules polyvalents de type SUV, mettant davantage l'accent sur l'espace, le confort et la connectivité. « À mesure que la voiture prend une part croissante dans les déplacements, la valeur se déplace également vers ce que les gens peuvent faire à l'intérieur : se détendre, travailler, communiquer ou se divertir », a-t-il déclaré. « Nous assistons non seulement aux progrès rapides d'une industrie, mais aussi à une évolution dans la conception même de l'automobile. »

R. I.

APPARTENANT AU PARTI DE L'EX-PM PAKISTANAIS IMRAN KHAN

Arrestation de Sohail Afridi ministre en chef des membres du cabinet provincial de Khyber

Le ministre en chef de la province pakistanaise de Khyber Pakhtunkhwa, Sohail Afridi, et plusieurs membres du cabinet provincial « ont été placés en détention préventive suite à la suspension du gouvernement provincial sous le régime d'urgence », a déclaré, hier, le ministre d'État à l'Intérieur, Talal Chaudhry. Les dirigeants du parti Pakistan Tehreek-i-Insaf (PTI) de l'ancien Premier ministre Imran Khan, qui « font l'objet de poursuites judiciaires, seront formellement inculpés et jugés, tandis que les autres détenus seront libérés », a déclaré aux médias le ministre d'État à l'Intérieur, Talal Chaudhry. Ces arrestations sont intervenues après que le gouvernement fédéral a imposé « le régime du gouverneur dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, suspendant ainsi l'administration provinciale dirigée par le PTI ». Cette province frontalière de l'Afghanistan est en proie à une violence persistante de la part de groupes armés. Le gouvernement fédéral a justifié sa décision par des raisons de sécurité et par l'incapacité présumée de l'administration provinciale à lutter efficacement contre le terrorisme. Imran Khan, qui a été Premier ministre de 2018 à 2022, est emprisonné depuis 2023 et fait face à de multiples poursuites judiciaires. Son parti, le PTI, a exigé à plusieurs reprises sa libération et critiqué les mesures prises contre ses dirigeants.

R. I.

DANS LE CENTRE DU NÉPAL

4 centrales hydroélectriques touchées par les inondations massives

Les inondations massives survenues dimanche dans le bassin de la rivière Budhi Gandaki « ont affecté au moins quatre centrales hydroélectriques dans le district de Gorkha, au centre du Népal », a déclaré l'Association des producteurs d'électricité indépendants du Népal (IPPAN). Selon une évaluation préliminaire communiquée par l'IPPAN, une association de développeurs d'énergie du secteur privé au Népal, « quatre projets hydroélectriques situés le long de la rivière Budhi Gandaki et de ses affluents ont été touchés ». Le projet hydroélectrique de Budhi Gandaki a subi des dégâts au niveau de son camp principal, emporté par les eaux de crue, a indiqué l'IPPAN. Du matériel de construction a également été emporté. De même, le projet hydroélectrique de Dobhan Khola a subi des dommages à certaines maisons de sa zone de campement, tandis qu'un pont Bailey utilisé pour les travaux de construction sur le site du projet a été emporté, a indiqué l'association. Un pont Bailey soutenant les travaux de construction du projet hydroélectrique de Yaru Khola a également été endommagé, tandis que des matériaux et des équipements de construction ont été emportés par les eaux. Le projet hydroélectrique de Machha Khola a subi des dommages à sa route d'accès et au pont reliant le site du projet, selon l'évaluation. Le Népal a connu de multiples inondations provoquées par des glissements de terrain au cours du mois écoulé, après les inondations dévastatrices du 26 août. Selon l'Autorité nationale de gestion et de réduction des risques de catastrophes, la catastrophe a fait 1 455 morts et 5 285 personnes sont toujours portées disparues.

R. I.

AVANT LE SECOND TOUR DE LA PRÉSIDENTIELLE AU BRÉSIL

Le président Lula intensifie sa campagne pour battre son rival de l'extrême droite Bolsonaro

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a exhorté ses partisans à contacter les électeurs qui se sont abstenus lors du premier tour de l'élection présidentielle du 4 octobre, alors qu'il brigue un second tour prévu le 25 octobre.

« Nous avons l'obligation de parler aux personnes qui pensent ne plus avoir le droit de vote », a déclaré Lula lors d'un rassemblement à Sao Paulo, appelant ses partisans à encourager ceux qui se sont abstenus au premier tour à voter au second tour. Au premier tour, Flavio Bolsonaro, du Parti libéral, a obtenu 47,03 % des suffrages exprimés, devançant Lula, du Parti des travailleurs, qui a recueilli 45,16 %.

Le taux d'abstention a atteint 21,08 %, son plus haut niveau depuis 1998,

soit environ 33,4 millions d'électeurs inscrits qui se sont abstenus. Selon les organisateurs, le rassemblement a réuni des dirigeants politiques, des représentants du gouvernement et des représentants d'organisations œuvrant dans les domaines de l'éducation, des sciences et des technologies.

Dans son discours, Lula a exposé les priorités pour un éventuel nouveau mandat, notamment la formation professionnelle en intelligence artificielle, le développement de l'industrie numérique, la transition énergétique et la réforme de la sécurité publique pour lutter contre le crime organisé. Parallèlement, Flavio Bolsonaro a également fait campagne à Sao Paulo dimanche, rencontrant des maires et le gouverneur réélu de Sao Paulo, Tarcisio de Frei-

tas, afin de consolider son soutien politique avant le second tour. Un sondage Datafolha publié jeudi crédite Bolsonaro de 49 % des intentions de vote et Lula de 45 %, un résultat qui se situe dans la marge d'erreur de deux points de pourcentage.

Par ailleurs, 5 % des personnes interrogées ont déclaré avoir l'intention de voter blanc ou invalide, tandis que 1 % étaient indécises. Depuis le rétablissement des élections présidentielles directes au Brésil en 1989, aucun candidat arrivé deuxième au premier tour n'a remporté le second tour. L'écart de 1,87 point de pourcentage entre Bolsonaro et Lula au premier tour de cette année est le plus faible enregistré durant cette période.

R. I.

SOUTIEN AVEC LES DÉTENUS SAHRAOIS DANS LES GEÔLES DE L'OCCUPANT MAROCAIN

Des meetings et rassemblements, dans plusieurs villes française

Un rassemblement de solidarité avec les prisonniers politiques Sahraouis, notamment ceux en grève de la faim depuis le 23 septembre dernier, dans les geôles de l'occupant marocain, a été organisé samedi, dans certaines villes françaises, dont celui tenu sur la place Catalogne, à Perpignan et deux autres, à Nantes et à Bressuire.

Celui qu'a abrité la place Catalogne, à Perpignan a été à l'initiative du Collectif Catalan Liberté Sahraoui-es qui par cette mobilisation, les participants ont exprimé « leur soutien aux prisonniers Sahraouis détenus dans les prisons marocaines » et exigé « une amélioration de leurs conditions de détention, conformément aux exigences de dignité humaine et au respect des droits fondamentaux ». Les organisateurs ont notamment appelé les autorités coloniales marocaines à se plier au droit international, notamment s'agissant de « garantir aux détenus politiques sahraouis des conditions de vie dignes en prison, à procéder à leur libération et à respecter le droit international ». Ce rassemblement s'est inscrit notamment dans le cadre des actions de solidarité avec la cause du peuple sahraoui dans sa lutte pour la liberté et l'indépendance, réaffirmant à cet événement de solidarité agissant « leur soutien au peuple sahraoui et sa lutte pour la liberté par la fin de l'occupation marocaine au Sahara occidental », scandant



leur solidarité avec les détenus sahraouis. « Vive le Sahara occidental libre ! », ont-ils lancé à l'issue lors de cette mobilisation.

DE PERPIGNAN À NANTES ET À BRESSUIRE L'EXPRESSION DE SOUTIEN À LA CAUSE DU PEUPLE SAHRAOIS POUR LA LIBERTÉ ET L'INDÉPENDANCE

La Coordination de la diaspora sahraouie dans le centre de la France a organisé de son côté, deux rassemblements simultanés dans les villes de Nantes et de Bressuire, samedi et dimanche, en solidarité avec les prisonniers politiques Sahraouis détenus arbitrairement dans les prisons de l'occupant marocain, notamment les membres du groupe de Gdeim Izik en grève de la faim depuis le 23 septembre dernier. Ces deux mobilisations ont réuni

des membres de la communauté Sahraouie établis dans la région ainsi que des militants et sympathisants français, venus exprimer leur soutien aux détenus Sahraouis et leur solidarité avec la lutte du peuple sahraoui, pour la liberté, la dignité et l'Indépendance, appelant à « la satisfaction de leurs revendications légitimes ». À cette occasion, les manifestants ont adressé des messages forts, exigeant « la libération des prisonniers politiques Sahraouis, la fin de leurs souffrances en détention et le respect de leurs droits fondamentaux », tout en réaffirmant leur « soutien au droit du peuple Sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance ». Dans les interventions prononcées lors des deux rassemblements, les organisateurs ont attiré l'attention sur la situation des prisonniers politiques Sahraouis engagés dans

une grève de la faim depuis le 23 septembre, contre les violations de leurs droits légitimes, par les autorités coloniales marocaines, exprimant de vives préoccupations quant « aux risques que cette action fait peser sur leur santé physique et leur sécurité ». Les intervenants ont également dénoncé les restrictions imposées aux visites familiales, les entraves aux communications et les difficultés d'accès aux soins médicaux. Ils ont appelé à la mise en place de mesures urgentes garantissant aux grévistes de la faim une prise en charge médicale appropriée ainsi qu'un suivi médical indépendant. Les manifestants ont, en outre, appelé à ce que les autorités marocaines assument pleinement leur responsabilité dans la protection de la vie et de l'intégrité physique des détenus, et à l'ouverture d'enquêtes sérieuses sur les violations dénoncées. Réaffirmant leur solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis et leurs familles, les participants ont exigé la libération immédiate de l'ensemble des détenus politiques Sahraouis, soulignant que la défense de leurs droits s'inscrit dans le respect des conventions internationales relatives aux droits humains. Les deux rassemblements se sont achevés par un appel renouvelé à la mobilisation et à la solidarité internationale avec le peuple Sahraoui, les participants réaffirmant que le respect de son droit à l'autodétermination demeure la voie incontournable vers une solution juste et durable à la question du Sahara Occidental.

R. I.

COMITÉ NIGÉRIEN DE GESTION DU FSSP

Présentation du bilan de sa 3e année d'existence

Le FSSP a présenté à la presse le bilan de sa troisième année, avec plus de 38,4 milliards de francs CFA mobilisés et plus de 41 milliards consacrés à l'équipement des forces armées et au financement de plusieurs unités d'industrie de défense. Le Fonds a également financé plusieurs projets agricoles et d'emploi pour les jeunes. Le bilan de l'«An3» du Fonds de solidarité pour la sauvegarde de la patrie (FSSP), présenté par son comité de gestion, a fait état de la mobilisation de plus de 65,6 millions de dollars entre le 11 octobre 2025 et le 10 octobre 2026, portant la mobilisation totale depuis la création du Fonds, en octobre 2023, à plus de 121,6 millions de dollars. Sur ce dernier chiffre, plus de 11,7 milliards de francs CFA, soit 16,6 % proviennent de contributions volontaires, alors que plus de 59,4 milliards de francs CFA (soit 83,4 %) ont été obtenus par prélèvements institutionnalisés. Selon la présidente du FSSP, Réki Moussa Hassane Djermakoye, un total de plus de 58,8 milliards de francs CFA (soit plus de 100,5 millions de dollars et 82,6 % des ressources totales mobilisées) ont été investis durant les trois années dans le cadre du renforcement des capacités d'intervention des forces de défense et de sécurité (FDS) engagées dans la lutte contre le terrorisme et l'insécurité. Réki Moussa Hassane Djermakoye a d'ailleurs souligné que le FSSP « est un instrument

qui a été mis en place par les plus hautes autorités afin de participer à la quête de notre souveraineté. D'abord sur le plan sécuritaire, ensuite sur le plan alimentaire, puis sur le plan économique ». Plus de 41 milliards pour équiper les forces de défense et de sécurité à l'An3. La présidente du FSSP a précisé qu'au titre de l'An 3, un montant de plus de 41,08 milliards de francs CFA (soit plus de 70,2 millions de dollars) a été investi dans « 29 grandes acquisitions » comportant des achats de « moyens roulants », incluant 343 véhicules de tout type et 4 928 motos. Les dépenses englobent aussi des « armements et munitions, infrastructures d'industrie de défense, aménagements de sécurisation de sites stratégiques, actions de renforcement des capacités, pièces détachées et lubrifiants, et autres équipements de sécurité », a-t-elle détaillé. Dans le cadre de l'initiative du gouvernement pour produire localement l'essentiel des besoins indispensables à l'autonomisation industrielle en général et à l'industrie de défense du pays en particulier, le FSSP a financé plusieurs projets structurants, dont une usine de montage, de transformation et de blindage de véhicules militaires, de fabrication des pièces, de maintenance lourde et d'un centre de formation. Deux autres ateliers de maintenance, de montage et de soutien logistique en régions et un troisième atelier de confec-

tion d'équipements militaires (équipements de protection individuelle, équipements individuels du soldat, etc.) ont également été créés à la Direction centrale des matériels, entre autres structures.

LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU FSSP ONT ÉTÉ DE 0,9 % DES RESSOURCES RÉUNIES EN L'AN 3, ALORS QUE LA LOI AUTORISE UN TAUX ALLANT JUSQU'À 3 % DES RESSOURCES.

Dans le domaine civil, plus de 1,9 milliard de francs CFA (soit plus de 3,2 millions de dollars) ont été investis dans le financement de quatre nouveaux projets. « Il s'agit du projet de promotion du riz local, du projet d'appui à la mobilisation générale, du projet d'insertion professionnelle de 1 000 jeunes diplômés, et du projet de mobilisation citoyenne », a indiqué Réki Moussa Hassane Djermakoye.

Deux autres projets en cours ont été financés. Il s'agit du projet de réhabilitation des aménagements hydroagricoles de la CDA dans la région de Diffa et de celui du développement de la filière poisson frais dans les régions de Diffa, Niamey, Maradi et Zinder. Les frais de fonctionnement du FSSP n'ont utilisé que 0,9 % des ressources réunies en l'An 3, alors que la loi autorise un taux allant jusqu'à 3 % des ressources.

R. I.

SOUDAN

Au moins 72 morts dans des frappes contre une mine d'or près de l'Égypte

Au moins 72 mineurs soudanais ont été tués dans des frappes contre un site aurifère près de la frontière égyptienne. Un collectif de juristes accuse l'aviation égyptienne, mais cette responsabilité n'a pas encore été confirmée indépendamment. Les frappes aériennes menées le 10 octobre contre une mine d'or artisanale du nord du Soudan ont fait au moins 72 morts, selon un bilan préliminaire du collectif soudanais Emergency Lawyers, qui documente les violations commises pendant la guerre. Il affirme que l'attaque a visé la zone de Jabal al-Uqaydat, un secteur montagneux et riche en minerais proche de la frontière égyptienne. Plus de 50 personnes auraient également été blessées. Le groupe accuse directement l'aviation égyptienne d'avoir mené les frappes, ce que Reuters n'a pas pu vérifier de manière indépendante. Le Caire n'a pas revendiqué l'opération et n'a, dans un premier temps, publié aucun commentaire officiel. En juin déjà, 23 mineurs avaient été tués dans la même région lors de frappes elles aussi attribuées à l'Égypte. À l'époque, l'armée égyptienne avait fait état d'une « opération à grande échelle » contre l'extraction illégale d'or et les trafics, tout en assurant avoir agi sur son propre territoire. Une frontière contestée L'incident est d'autant plus sensible qu'il survient dans une zone frontalière contestée. Le Soudan et l'Égypte revendiquent tous deux des portions de cette région, notamment autour du triangle de Halaïb, doté d'importantes ressources naturelles. Le collectif assure que les frappes de samedi se sont produites à l'intérieur du territoire soudanais. L'or est aussi devenu un enjeu central dans la guerre soudanaise. Depuis 2023, l'effondrement de l'économie et la multiplication des déplacements ont poussé de nombreux civils vers l'extraction artisanale, tandis que les réseaux de contrebande financent différents acteurs armés. Une partie importante de la production échappe ainsi aux circuits officiels. Cette nouvelle attaque ajoute donc une dimension transfrontalière à un conflit déjà régionalisé. Si l'implication égyptienne était confirmée, elle soulignerait à quel point la guerre déborde désormais sur les questions de souveraineté, de ressources minières et de sécurité frontalière.

R. I.

GABON

Nouveau remaniement gouvernemental

Le président gabonais Brice Clotaire Oligui Nguema a procédé à un remaniement du gouvernement, marqué par l'entrée de huit nouveaux membres, le départ de cinq ministres et le changement de portefeuille de cinq autres, ont rapporté lundi des médias locaux. Hermann Immongault est maintenu au poste de vice-président du gouvernement. La nouvelle équipe annoncée, dimanche, compte 33 membres, dont 32 ministres. Le remaniement prévoit également la création d'un ministère de l'Enseignement technique, de la Formation et du Perfectionnement professionnel. L'Environnement et le Climat sont désormais séparés des Eaux et Forêts. Le précédent gouvernement, formé le 1er janvier 2026, comptait 30 membres.

R. I.

RELANCE DE L'AGENCE ALGÉRIENNE POUR LE RAYONNEMENT CULTUREL

Un nouvel élan pour la diplomatie culturelle

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a présidé une réunion stratégique visant à redéfinir les missions de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC). L'objectif est d'optimiser ses mécanismes d'action pour promouvoir massivement la culture algérienne à l'échelle nationale et internationale.

Dimanche dernier, au siège du ministère, une rencontre a été entièrement consacrée à l'examen des prérogatives de l'AARC afin de les adapter aux nouvelles orientations du secteur. Lors de cette séance, la ministre a souligné la nécessité absolue d'adopter une approche novatrice qui s'inscrit au cœur de la diplomatie culturelle. Cette vision ambitionne de consolider la présence de l'Algérie dans les sphères internationales, de valoriser la richesse de son patrimoine et de faire de la culture un



véritable vecteur de dialogue entre les peuples. La démarche inclut également une ouverture active sur les expériences internationales en attirant des créateurs étrangers pour dynamiser le paysage culturel local. Dans cette optique de rayonnement, Mme Bendouda a appelé à l'éla-

boration de propositions concrètes pour la programmation d'événements artistiques et l'organisation de semaines culturelles algériennes au-delà des frontières. Ces initiatives ciblent en priorité la communauté nationale établie à l'étranger pour renforcer ses liens avec son identité, tout en élargissant le champ d'action vers divers pays arabes, africains et européens en fonction des opportunités de coopération. En conclusion, la ministre a exigé la conception d'un plan d'action pragmatique définissant les priorités de l'agence, garantissant ainsi le succès de sa mission et l'exécution efficace de la stratégie de diplomatie culturelle de l'État.

R. C.

Pub

JOURNÉES THÉÂTRALES BENGUETTAF À NÂAMA

Une séance de lecture critique autour de la pièce "El-Mehraz"

Des universitaires et des artistes ont proposé une lecture critique des aspects artistiques et intellectuels de la pièce théâtrale "El-Mehraz", présentée dans le cadre de la deuxième édition des Journées théâtrales Benguettaf, qu'abrite le théâtre régional de Nâama du 10 au 14 octobre courant. Le chef du département des arts de l'Université d'Alger 2, Kaddour Hamdani, qui a présidé la séance de débat, organisée à l'issue de la représentation de la pièce "El Mehraz", samedi soir, a souligné l'importance du débat critique dans les manifestations théâtrales. L'universitaire a estimé à cet égard que le débat constitue un prolongement de l'acte créatif, relevant que le spectacle offre au spectateur une expérience esthétique et intellectuelle, tandis que la séance critique révèle la diversité des interprétations possibles et permet aux artistes, aux critiques

et au public de se retrouver autour du théâtre, considéré comme une pratique artistique fondée sur le dialogue et la divergence des points de vue. M. Hamdani a ajouté que l'importance du dialogue, lors des séances critiques, réside dans sa capacité à ouvrir de nouvelles perspectives à l'artiste et à lui faire découvrir des aspects qui n'étaient pas nécessairement apparents au cours de la réalisation de son œuvre. "Même lorsque les interventions saluent les idées développées par le spectacle et reconnaissent ses points forts, elles laissent à l'artiste la possibilité de progresser, d'expérimenter et de rechercher des formes d'expression plus profondes", a-t-il souligné. Les interventions au cours de cette séance ont été variées. Certaines ont salué la représentation théâtrale "El Mehraz" et les questions sociales et morales qu'elle soulève autour de la violence et du remords. D'autres ont for-

mulé des observations concernant l'idée centrale du spectacle, ses moyens d'expression, ses différents éléments, ainsi que les aspects artistiques de sa mise en scène, qui nécessitent davantage d'explications et de réflexion. Cette diversité de points de vue met en évidence l'importance de la confrontation des idées dans l'élaboration d'une lecture critique à plusieurs dimensions, a précisé le même spécialiste. La lecture critique organisée en marge de la représentation de "El-Mehraz" a constitué un espace de réflexion collective et d'échange de points de vue entre les spécialistes intervenants et l'équipe du spectacle. Cette rencontre confirme que la valeur du théâtre ne se manifeste pas uniquement sur scène, mais s'étend également aux perspectives qu'il ouvre pour l'évolution de la création théâtrale et de la réflexion critique, ont conclu les participants.

JIJEL

Le Salon national des arts plastiques du 31 octobre au 2 novembre

La wilaya de Jijel abritera, du 31 octobre au 2 novembre prochains, le 3ème Salon national des arts plastiques, a indiqué, dimanche, le directeur de la maison de la culture Omar-Oussedik, structure initiatrice de la manifestation. Abdelmadjid Guendouz, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que la ville de Jijel abritera ce salon "dans le cadre du programme élaboré pour commémorer le 72ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution". Il a ajouté que la participation à cette édition, organisée sous le slogan "Merci", est ouverte à tous les artistes plasticiens, autodidactes ou ayant suivi une formation académique spécialisée, qui pourront présenter leurs œuvres de sculpture, de calligraphie arabe, de miniatures et de peinture réalisées selon les différentes techniques (crayon, gouache, huile ou autres). M. Guendouz a souligné que chaque participant à cet événement devra présenter quatre (4) œuvres "dont une, au moins, doit évoquer le déclenchement de la Révolution".

POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS CINÉMATOGRAPHIQUES ALGÉRIENS

Lancement du programme "Basta Cinéma"

Le commissariat du Festival international du film arabe d'Oran a lancé un programme intitulé "Basta Cinéma", dédié au développement des projets cinématographiques algériens et à l'accompagnement de leurs porteurs aux différentes étapes de leur élaboration, a annoncé, lundi, cette instance. Prévu du 19 au 24 décembre prochain à Oran, ce programme se déroulera en parallèle de la 14e édition du Festival international du film arabe d'Oran. La date limite des inscriptions a été fixée au 31 octobre en cours. Cette initiative vise à accompagner les porteurs de projets dès la phase de conception de l'idée et de définition de la vision créative, jusqu'à l'élaboration d'un dossier de présentation professionnel destiné à être soumis à un jury international composé de professionnels de l'industrie cinématographique. La première édition concernera sept projets cinématographiques algériens, couvrant les genres de la fiction, du documentaire et du film d'animation. Elle ambitionne d'offrir aux talents algériens un cadre professionnel propice au développement de leurs œuvres et au renforcement de leurs capacités à présenter et à défendre leurs projets devant les acteurs du secteur cinématographique. Le programme prévoit également un accompagnement technique et professionnel des porteurs de projets tout au long de leur développement, afin de leur permettre d'affiner leurs idées, de consolider leurs visions artistiques et de préparer des présentations répondant aux exigences de l'industrie cinématographique, a-t-on précisé.

**Recette
du jour****Vol-au-vent sauce
viande champignons****Ingrédients Des
morceaux de viande de
veau**

- Un oignon l'ail
- 100 g champignon émincés
- Des olive coupé rondelle
- Des carotte coupé
- Sel poivre noir curcumin et cumin
- Huile d'olive au bien de beurre
- Persil haché

Préparation

Emincer les oignons et couper la viande en dés. Faire revenir légèrement les oignons l'ail ajouter les épices dans un peu d'huile,

y mettre à faire saisir la viande à feu vif ajouter de un demi verre de l'eau tiède et le laisser cuire 20/30 minutes à feu doux, saler, poivrer. Y ajouter les champignons les olive et carotte. En fin de cuisson ajouter les cuillères de de farine et laisser cuire 5/10 minutes à feu doux. Mélanger sans laisser bouillir. Eteindre le feu et saupoudrer de coriandre. Servir avec du riz blanc i jaune ou des pâtes fraîches.

Recette vol au vent :

- Pâte feuilletée maison ou

du commerce
• 1 œuf battu pour dorer

Préparation

PRÉCHAUFFER le four à 200°C
ÉTALER la pâte feuilletée sur un plan de travail fariné. DÉCOUPER avec un emporte pièce les cercles pour faire les vol au vent. ATTENTION : pour que la pâte lève droite à la cuisson, il faut donner un coup sec sur l'emporte pièce et NE PAS tourner pour couper la pâte. Si vous faites 6 vol au vent, il vous faudra faire 12 cercles et découper un cercle plus petit sur 6 d'entre eux.

POSER les cercles complets sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. BADIGEONNER les cercles avec l'œuf battu. ATTENTION de ne pas mettre d'œuf sur le côté du cercle cela modifiera la montée des vol au vent. METTRE par-dessus les cercles troués. BADIGEONNER d'œufs à nouveau en prenant toujours soin de ne pas en mettre sur les côtés. FAIRE des trous au centre avec une fourchette. ENFOURNER pour 20 minutes.

Gâteau du Jour**Cheesecake Sans
Cuisson au Citron****INGRÉDIENTS**

- Crème au citron:
- 60 ml de jus de citron
 - 2 jaunes d'œufs
 - Zestes d'un citron
 - 50g de sucre granulé
 - 30g de beurre
 - 2 feuilles de gélatine
- Base de biscuit:
- 220g de biscuit
 - 110g de beurre fondu
 - Une petite pincée de sel
- Crème au Cream Cheese:
- 200g de fromage
 - 200g de crème fraîche liquide

Crème au citron:

Commencez par placer les feuilles de gélatine dans un bol d'eau froide afin de les réhydrater.

Dans une casserole, placez les jaunes d'œufs, le sucre et le jus et zestes de citron et à l'aide d'un fouet, mélangez jusqu'à ce que vous ayez une texture homogène.

Retirez le fouet et utilisez une Maryse pour la suite.

Placez la casserole sur feu moyen et cuisez en remuant constamment jusqu'à ce que votre préparation épaississe et nappe la spatule. Dès que c'est fait, retirez la casserole immédiatement du feu. Ici, la cuisson se fait comme pour une crème anglaise, il ne faut pas que le mélange arrive à ébullition, mais il faut simplement épaissir la préparation. Pour cela la température du mélange ne doit pas dépasser 82°C. Retirez du feu, ajoutez le beurre et mélangez jusqu'à ce qu'il soit complètement incorporé.

Essorez les feuilles de gélatine afin d'en retirer l'excédent d'eau, ajoutez-les à la crème et mélangez



Jusqu'à ce qu'elle soit fondue et complètement incorporées.

Versez la crème dans un bol, recouvrez-la d'un film alimentaire directement à sa surface et réservez-la de côté afin qu'elle refroidisse.

Base de biscuit:

Dans un robot culinaire mixez les biscuits jusqu'à ce que vous ayez une poudre grossière et assez fine. Ajoutez-y le beurre fondu et le sel et mélangez jusqu'à ce que le beurre soit bien réparti sur tout le mélange de biscuit écrasé.

Dans un moule de 20 cm de diamètre, placez le biscuit et répartissez-le uniformément sur le fond du moule puis en le remontant sur le bord du moule. Utilisez au début le dos d'une cuillère pour égaliser le fond du biscuit, et après pour le faire remonter sur le bord du moule, j'utilise un verre.

Placez le moule au réfrigérateur, le temps de préparer la crème au Cream cheese.

Crème au Cream Cheese:

J'ai utilisé mon Kitchenaid pour préparer cette crème, mais vous pouvez très bien la faire à l'aide d'un batteur électrique.

Placez le cream cheese dans le bol du robot, et en utilisant la feuille, travaillez le cream cheese pour environ 3 à 4 minutes jusqu'à ce qu'il ait une texture aérée.

Ajoutez-y la crème au citron et mélangez jusqu'à ce que vous ayez une préparation homogène.

Dans un bol, placez la crème fraîche, et à l'aide d'un batteur



électrique, fouettez la crème jusqu'à ce qu'elle soit montée.

A l'aide d'une Maryse, incorporez un premier tiers de la crème montée au mélange cream cheese-crème au citron en mélangeant délicatement en faisant des mouvements circulaires de haut en bas. Ajoutez le restant de crème montée et mélangeant juste ce qu'il faut pour avoir un mélange homogène.

Versez la préparation dans le fond de biscuit, étalez-la uniformément, puis lissez la surface.

Placez le cheesecake au réfrigérateur pour au moins 2 à 3 heures le temps que la crème prenne.

Au moment de servir, retirez du moule et décorez à votre guise: des lamelles de citron, des zestes de citron, etc.

Conseil du Jour**Techniques rapides
pour calmer une crise**

Techniques de respiration profonde, la relaxation musculaire, l'activité physique régulière, et l'adoption d'un mode de vie sain. Il est aussi utile de se concentrer sur des pensées positives, de maintenir des relations sociales saines, et de s'accorder des moments de plaisir. Pour une approche plus rapide lors d'une crise, des exercices de respiration ou de contraction musculaire peuvent être efficaces.

**Le
saviez-
vous ?**

Si vous avez le nez bouché, appuyez un glaçon sur le palais pendant 30 secondes, cela devrait vous soulager instantanément. Le froid aidera à réduire l'inflammation dans le canal nasal.

Bon à savoir !

L'huile de nigelle offre des bienfaits pour la peau, les cheveux et la santé générale. Elle a des propriétés anti-inflammatoires, apaisantes et purifiantes pour la peau, aidant à lutter contre l'acné, l'eczéma et le psoriasis. Pour les cheveux, elle revitalise et fortifie les racines, contre les pellicules et la chute de cheveux. Interne, elle peut soutenir le système immunitaire, digestif et nerveux, et agir comme anti-allergique.

Astuce du jour:**Maigrir vite**

- Mangez régulièrement.
- Consommez des shakes minceur.
- Réduisez votre consommation de sucre.
- Consommez plus de protéines et de fibres.
- Buvez de l'eau avant les repas.
- Passez au café noir.
- Évitez les aliments industriellement transformés.

**CITATION
DU JOUR**

« Le courage n'est pas l'absence de peur, mais la capacité de vaincre ce qui fait peur. »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »**

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME KAID AHMED - TIARET
MARDI 13 OCTOBRE 2026 - PRIX : EL BARADA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ-QUARTÉ - QUINTÉ

Le prix El Barada promet des surprises

Ce jour, l'hippodrome de Tiaret organise une course à caractère très ouverte dans le prix El Barada, sur la distance de 1400m. 13 coursiers de race arabe pure seront au départ de cette épreuve réservée aux chevaux de 3 ans et plus n'ayant pas totalisé plus de 146.000 DA en gains et places depuis le 01/04/2026 conformément à la règle, une surcharge de 1 kg sera appliquée par tranche de 29.000 DA supplémentaires perçus sur la même période en gains et places, ce qui contribuera à équilibrer les chances et à maintenir l'incertitude jusqu'au passage du disque d'arrivée. Dans ce peloton relevé, trois candidatures attirent particulièrement l'attention, Imalaya qui vient de faire de belles prestations et sera encore confiée à son fétiche jockey F. Abdi, Hania qui vient de reprendre les courses avec une belle 4e place après un arrêt de 7 mois, quant à la vaillante coursière de 7 ans Sifat El Mesk, elle ne ménage jamais ses efforts et donne toujours la meilleure d'elle-même, il serait imprudent de limiter le pronostic à ce trio de tête. Certains coursiers jusque-là en retrait pourraient profiter d'un beau parcours ou d'un rythme de course favorable pour venir bouleverser la hiérarchie établie avec une distance semi classique et propice aux arrivées serrées. Les turfistes devront rester attentifs et ouverte à toutes les éventualités comme quoi une longue ne sera jamais de trop dans ce cas de figure. Donc, ce pari s'annonce comme une épreuve animée et indécise car en parcourant la liste, des concurrents en lice et particulièrement les professionnels nous avons les meilleurs entraîneurs de l'hippodrome de Tiaret H. Djellouli, H. Feghouli et AD. Feghouli présents par 3 coursiers pour chacun et à côté K. Haoua, K. Asli et H. Fatmi qui engagent leurs chevaux uniquement pour réserver de belles places sur le podium. Le scénario reste ouvert à des rebondissements capables de corser les rapports et de surprendre les observateurs.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. GHASSEN D'HEM.** Rien de probant à son actif.
- 2. SIFAT EL MESK.** Rien que pour la monte de l'efficace jockey K. Houa et ses bons essais, cette femelle grise de 7 ans aura un bon coup à jouer au sprint final.
- 3. IHRANE.** À son aise sur le parcours du

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
HARAS DU PAON	1	GHASSEN D'HEM	JJ:AY. KHELIFI	55	1	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL MESK	2	SIFAT EL MESK (0)	K. HAOUA	55	9	K. HAOUA
F. METIDJI	3	IHRANE	JJ:AEK. DJELLOULI	55	3	H. DJELLOULI
K. BENACER	4	SARIET EL MESK	R. BELMORSLI	55	11	K. DJELLOULI
AL. FEGHOULI	5	HANIYA	S. BENYETTOU	55	8	AD. FEGHOULI
MZ. METIDJI	6	HALEB D'HEM	MD. ASLI	54	7	K. ASLI
F. METIDJI	7	IMALAYA	F. ABDI	54	5	AD. FEGHOULI
F. METIDJI	8	CARLO	A. YAHIAOUI	53	12	H. DJELLOULI
K. BELARBI	9	EL HADIA	HO. EL FERTAS	53	13	AD. FEGHOULI
I. DIBOUCHE	10	JOUMLLA	W. HAMOUL	52	6	H. DJELLOULI
AH. FEGHOULI	11	NAOURES EL MESK	AP:F. BOUBEKEUR	52	10	K. FEGHOULI
K. BENACER	12	TEIMOR EL MESK	AP:IB. BIZ	52	4	K. FEGHOULI
F. METIDJI	13	KAWTHAR	H. BELMORSLI	52	2	H. FATMI

jours, ce protégé de la grande maison F. Metidji reste sur d'excellentes sorties sur des parcours similaires à celui du jour qui peut lui permettre de venir occuper un bel accessit.

4. SARIET EL MESK. Restant sur deux belles tentatives, 2e et 3e sur 1300m, cette pensionnaire de l'excellent entraîneur K. Feghouli peut venir créer un grand exploit.

5. HANIYA. Tout simplement est l'une des favoris de cette course.

6. HALEB D'HEM. Malgré son échec lors de sa dernière tentative, ce mâle alezan de 6 ans est bien chouchouté par son entourage et particulièrement son chevronné entraîneur K. Asli, il ne devrait pas laisser passer une telle opportunité pour se racheter.

7. IMALAYA. Tous les atouts plaident en sa faveur pour jouer les premiers rôles, sa forme actuelle, la stabilité de son partenaire et surtout le sérieux de son entraîneur AD. Feghouli.

8. CARLO. Vient de reprendre les compétitions après 6 mois d'arrêt, ce vieux routier

de 11 ans, bénéficiant d'un bel engagement et repris par le talentueux jockey A. Yahiaoui, il conserve des chances intactes pour venir disputer une place sur le podium.

9. EL HADIA. Au-dessous du lot.

10. JOUMLLA. Elle vient de résilier une belle sortie, 2e sur 1300m, cette jeune femelle bai de 4 ans mérite qu'on lui accorde encore une fois un crédit car elle a les moyens.

11. NAOURES EL MESK. Cette jeune coursière de 4 ans reconduite encore par l'apprenti jockey F. Boubekeur, après une belle réalisation devrait convoiter l'une des plus hautes marches du podium.

12. TEIMOR EL MESK. C'est vrai qu'il a de belles tentatives à son actif mais cette fois, la supériorité du lot ne lui laisse pas beaucoup de chances.

13. KAWTHAR. Manque visiblement de métier.

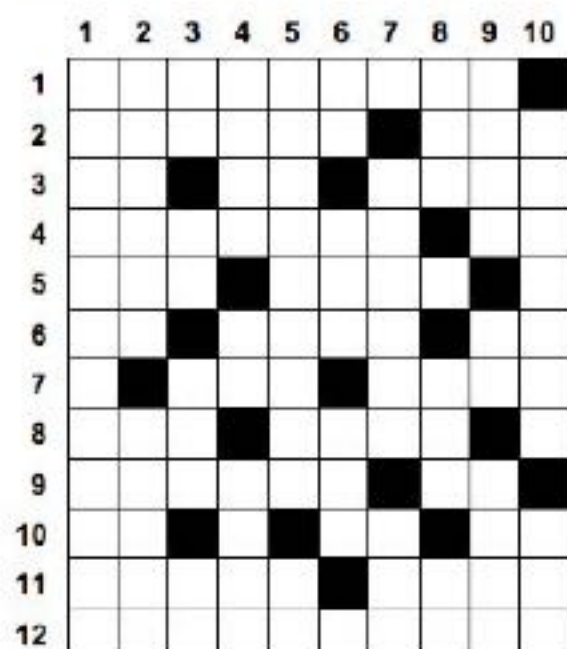
DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

5. HANIYA- 7. IMALAYA - 2. SIFAT EL MESK - 3. IHRANE- 8. CARLO

LES CHANCES

11. NAOURES EL MESK - 4. SARIET EL MESK

Mots croisés**HORIZONTALEMENT**

1 - Ministre du culte protestant - 2 - Restauration - Possessif - 3 - Tête d'ovipare - Néon - Surface - 4 - Morceau de pain - À payer - 5 - Vieille bête - Partie du corps - 6 - En série - Pensée - Cuivre - 7 - Bureau postal - Table de boucher - 8 - Regrouper toutes les paires - Anneau de cordage - 9 - Enjolivera - Pronom - 10 - Note du chef - Secteur postal - Réfléchi - 11 - Cloaque - Joindre - 12 - Essais.

VERTICALEMENT

1 - Joli, charmant - 2 - Ferment - Tempête - 3 - Arme phonétique - Fin de participe - Dix anglais - Inconnu - 4 - Grade - Fin de verbe - Toucha - 5 - Soldat d'élite - Tantale - 6 - Dans le yacht - Palmipède - Chef éthiopien - 7 - Révolutions - Lettre - 8 - Confident - Récipient - Romains - 9 - Direction - Calcium - Élimée - 10 - Stade embryonnaire des vertébrés - Légumineuse.

Mots fléchés

Histoire	En vogue	Premédité	Courbe	Signe musical
Possible	Réceptacles	Liquides		Mesure chinoise
Indique le lieu		Cité d'antan	Romain	Méridienne
Attache		Interjection	Relève	Phase lunaire
Terriblement			Prière à la Vierge	Conjonction
Pronom		Possessif	Singe	Crochet
Notes				Désigner
Administré				
		Retors	Partie de tennis	
Elément d'une charpente	Algre		Mélange	
	Bosse		Un à Berlin	
		Curée		Bradype
		Points opposés		Arsonie
En tête		Degré d'une échelle	Perroquet	
Éprouvées				

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Étude des noms propres (11 lettres)

P	N	T	E	H	A	I	E	E	P	M	A	H	S	E	E	E	D
N	R	I	R	N	E	T	E	L	P	E	R	I	E	T	R	O	E
I	O	I	S	A	U	B	E	R	E	T	A	P	I	B	U	L	P
F	M	I	V	S	C	E	O	N	I	R	M	V	M	T	L	O	G
R	R	P	T	I	U	U	J	O	A	A	A	O	E	E	R	X	R
E	E	I	R	C	L	O	D	M	L	R	P	U	R	T	L	U	A
T	P	T	T	E	A	E	R	E	G	R	S	E	I	T	A	E	I
O	E	A	R	U	C	N	G	B	U	E	U	O	R	N	M	U	E
T	L	L	P	A	R	I	I	E	A	Q	N	M	M	I	R	T	E
E	B	I	T	U	I	E	S	E	C	M	A	Q	I	O	O	S	R
M	I	V	O	A	O	T	E	N	L	O	N	L	U	N	N	A	V
E	D	I	P	S	O	S	B	R	A	B	N	I	A	A	A	F	A
T	E	D	S	R	P	P	T	A	E	V	A	G	S	I	R	N	H
R	R	E	M	R	S	I	R	E	I	T	E	T	R	T	V	T	T
A	C	A	E	T	I	Q	R	I	R	S	I	T	I	E	I	O	E
T	I	C	D	N	A	R	G	A	S	R	S	R	T	V	S	E	J
E	I	T	N	E	D	I	V	E	L	E	A	E	C	E	E	U	E
S	E	C	N	E	G	I	L	I	D	E	M	O	R	T	I	E	R

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

AMNISTIE - AQUEDUC - ARRET - BAISSE - BERET - BROUSSIN - CONGRES - CRAIE - CREDIBLE - CRITERE - DILIGENCE - DOUTEUSE - EVIDENT - EVITABLE - FASTUEUX - FRITURE - GRAND - GRAVITE - HAIE - HAMPE - HAVRE - IMPRECIS - INACTION - JEUNE - JOVIAL - LAMPEE - LIVIDE - MARAIS - MORTIER - NAVETTE - NORMAL - OINT - OMBRE - ORMAIE - PORTION - PRECIS - PRISE - PRIVILEGE - QUARTE - QUERELLE - REPLETE - REPAIRE - RETRAIT - RUMINANT - SPIRALE - SPOT - SOUPAPE - TARTE - TOTEM - TRAC.

Solutions du précédent numéro**MOTS CROISÉS****HORIZONTALEMENT :**

1. Edelweiss - 2. Lama - Gê - Or - 3. Alma - Ira - 4. Con - Ersatz - 5. Uncinées - 6. IRA - Niai - 7. Rapaces - Sa - 8. Amenés - Os - 9. Tas - Sorbet - 10. Is - Nuire - 11. Arc - Sève - 12. Nausée - Ris.

VERTICALEMENT :

1- Élucubration - 2. Da - On - Amas - 3. Émancipés - Au - 4. Lai - Iran - Ers - 5. Menaces - EE - 6. Égaré - Éson - 7. le - Sens - Rus - 8. Iasi - Obier - 9. Sort - Asservi - 10. Razzia - Tees.

MOTS FLÉCHÉS**HORIZONTALEMENT :**

Indélébile - Eau - Rasés - Élira - Lise - Um - Râ - Et - Ac - Virée - Terrine - Mata - Nô - Si - Basse - Let - Il - Au - Dure - Eu - Ému - Ré - Essors - Mas.

VERTICALEMENT :

Inéluctables - Daim - Éta - Us - Peur - Arasa - Ar - Suer - Ger - Aviné - Is - Bal - Ino - Dû - Lisière - Lu - Leste - Serra - Lèse - Évitées.

MOTS MASQUÉS NOUVEAUX

Démantèlement à Aïn Témouchent d'un réseau criminel organisé et saisie de 23 kg de kif traité

Les services de la Sûreté de wilaya d'Aïn Témouchent ont démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de stupéfiants et saisi 23 kg de kif traité, a-t-on appris lundi auprès de ce corps de sécurité. Selon la même source, cette opération, menée par les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants relevant du service de la police judiciaire, a été déclenchée à la suite d'investigations de terrain. Elle a permis le démantèlement du réseau et l'arrestation

de quatre (4) individus, ainsi que la saisie de la quantité de kif traité susmentionnée. L'opération a également donné lieu à la saisie de deux véhicules utilitaires utilisés par les membres du réseau dans le cadre de leurs activités criminelles, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. À l'issue des procédures légales en vigueur, les individus arrêtés ont été présentés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes, a-t-on indiqué de même source.

Pétrole : le Brent à plus de 106 dollars le baril

Les cours du pétrole sont en hausse lundi, soutenus par l'évolution des tensions géopolitiques dans le monde. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, prenait 1,30 % à 106,08 dollars en début des échanges sur le marché de Londres. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en novembre, gagnait 1,31% à 93,05 dollars.

Incendie dans un centre commercial à Touggourt

Tôt dans la matinée de ce lundi, un incendie s'est déclaré dans un centre commercial de trois étages situé dans le quartier de Boumerdès, dans la commune de Nezla (daïra de Touggourt). Les éléments de la Protec-

tion Civile ont été alertés et sont intervenus aux alentours de 4h15 du matin pour tenter de maîtriser les flammes qui ravageaient le bâtiment. Pour faire face à ce sinistre, des moyens de secours ont été rapidement déployés sur les lieux, com-

prenant notamment trois camions d'intervention et une ambulance. Au moment où l'information a été rapportée par les secours, l'opération d'extinction était toujours en cours, témoignant de l'ampleur de la situation sur place.

La 2e édition du Salon international de l'électricité et des énergies renouvelables du 13 au 15 octobre à Alger

La 2e édition du Salon international de l'électricité et des énergies renouvelables "Kahraba Expo 2026", se tiendra du 13 au 15 octobre courant au Palais des expositions à Alger, avec la participation de plus de 60 exposants, indique un communiqué des organisateurs. Cette manifestation économique a pour objectif de réunir les différents acteurs du secteur de l'électricité et des énergies renouvelables, tout en offrant l'occasion d'échanger les expertises et de prendre connaissance des dernières techniques et solutions dans ce domaine, précise-t-on de même source. Les domaines d'exposition comprennent les matériels et les équipements électriques, les systèmes et les solutions d'énergie solaire, les techniques de stockage de l'énergie, les énergies renouvelables et les solutions durables, les équipements et solutions destinés au secteur industriel, ainsi que les solutions d'efficacité énergétique et de rationalisation de la consommation d'énergie. Le programme du salon prévoit l'organisation de deux tables rondes, la première portera sur la rationalisation et la maîtrise de la consommation d'énergie, et la seconde sera consacrée à l'internationalisation des entreprises algériennes, avec la participation d'experts et de professionnels pour débattre des principaux défis et opportunités liés à l'efficacité énergétique et à la compétitivité des entreprises algériennes, ainsi que des perspectives qui s'offrent à elles. Le programme prévoit aussi des séminaires techniques spécialisés consacrés aux technologies de formation des réseaux électriques, à leur rôle dans la garantie de leur stabilité et l'intégration des énergies renouvelables, ainsi qu'aux micro-réseaux et aux solutions d'intégration de ces énergies. Les séminaires porteront également sur l'efficacité énergétique dans l'éclairage urbain, la transformation numérique du secteur de l'énergie, le développement des nouvelles énergies et des systèmes intelligents, ainsi que sur la synchronisation temporelle et fréquentielle des réseaux électriques, notamment en ce qui concerne les besoins, les défis, les normes, les solutions et les meilleures pratiques.

Tizi-Ouzou : remise, jeudi prochain, des prix aux lauréats du concours du village le plus propre

La cérémonie de remise des prix aux lauréats de la 13ème édition du concours "Rabah Aïssat" du village le plus propre de la wilaya de Tizi-Ouzou aura lieu jeudi prochain, a-t-on appris samedi auprès de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), organisatrice du concours. Les noms des 11 villages lauréats de cette nouvelle édition, à laquelle ont concouru 35 villages, seront dévoilés lors d'une cérémonie qui se tiendra à la maison de la culture Mouloud Mammeri en présence des autorités locales et des représentants du mouvement associatif. "Pour cette 13ème édition, et contrairement aux précédentes, il y a eu une légère modification, 11 villages seront récompensés, mais il n'y aura pas de super-concours (institué en 2019 et concernant trois villages déjà primés lors des pré-



cédentes éditions de ce concours)", a déclaré à l'APS, Hachemi Radjef, président de la Commission santé, hygiène et protection de l'environnement de l'APW. Il a précisé également que "la totalité des compensations financières prévues dans le cadre de ce concours sera répartie entre les villages primés". Les lauréats du concours recevront chacun, comme récompense, une enveloppe financière destinée à améliorer l'entretien du village et à maintenir cette dynamique. Les inscriptions au concours ont eu

lieu le mois de mars dernier et la commission de l'APW, chargée de la sélection des lauréats, a effectué des visites au niveau de l'ensemble des villages participants. La 12e édition de ce concours a été remportée, pour rappel, par le village Ait Bouhini, dans la commune de Yakourene. Lancé en 2006, ce concours environnemental et écologique récompense, chaque année, un village au niveau de la wilaya selon une nomenclature de critères constituant son règlement intérieur.

Mascara : Deux individus recherchés pour de multiples délits placés en détention provisoire

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les éléments des 2ème et 5ème sûretés urbaines de la wilaya de Mascara, appuyés par la police judiciaire, ont interpellé cette semaine deux repris de justice âgés de 17 à 33 ans, activement recherchés par les autorités. Le premier suspect, appréhendé par la 2ème sûreté urbaine, faisait l'objet de six mandats de justice pour des affaires liées aux stupéfiants, tandis que le second, arrêté par la 5ème sûreté, était ciblé par six autres mandats pour port d'armes blanches sans motif légitime, coups et blessures volontaires, vol à l'intérieur d'un véhicule et vol assorti de destruction volontaire des biens d'autrui. À l'issue des procédures légales et de la constitution de leurs dossiers, les deux mis en cause ont été présentés devant le parquet du tribunal de Mascara, qui a ordonné leur placement en détention provisoire.

Plus de 1200 pilules d'ecstasy saisies à El Eulma

Les éléments de la Brigade Mobile de la Police Judiciaire (BMPJ) d'El-Eulma ont mis fin aux agissements de deux narcotrafiquants spécialisés dans les drogues de synthèse, saisissant une importante quantité d'ecstasy et une somme d'argent considérable issue de ce commerce illicite. Déclenchée suite à des renseignements signalant une activité suspecte dans le quartier des Souamaa, l'opération a nécessité le déploiement d'une unité en tenue civile pour pister les deux individus âgés de 31 et 32 ans. La descente, effectuée sous la stricte supervision du



parquet compétent, a permis de perquisitionner l'un de leurs domiciles secrètement transformé en lieu de stockage. Sur place, les forces de l'ordre ont mis la main sur 1210 pilules d'ecstasy, 53 grammes de poudre de la même substance, 54 comprimés psychotropes, ainsi que 2,58 millions de dinars (258 millions de centimes) représentant les revenus criminels. Au terme des procédures d'enquête, les deux mis en cause ont été déférés devant la juridiction compétente du tribunal d'El-Eulma pour répondre de leurs actes.

EXPRESS- HISTORIQUE

Sagesse de Nasreddin khodja (2)



AUX POINGS

«La réforme du Conseil de sécurité des Nations unies n'est plus une simple question de négociation, mais une question de justice, de légitimité et de crédibilité pour l'ordre international».

Ahmed Attaf, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères





Dans la journée : Nuageux
Vent : 21 km/h
Humidité : 65 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 15 km/h
Humidité : 78 %

Dohr : 12h35
Assar : 15h46
Maghreb : 18h18
Îcha : 19h36

Mercredi 3 djou-
mad el-oual
Sobh : 05h29
Chourouk : 06h55

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE ALGÉRO-KOUEÏTIENNE

La coordination au sein de l'OPEP et OPEP+ réaffirmée

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, s'est entretenu avec le ministre koweïtien du Pétrole, Tariq Suleiman Al-Roumi, en marge des travaux du 25e Congrès mondial du pétrole, organisé à Riyad, en Arabie saoudite.

Les discussions ont porté sur le renforcement de la coopération bilatérale dans le secteur des hydrocarbures, la coordination au sein de l'OPEP et de l'alliance OPEP+, ainsi que les perspectives d'investissement en Algérie. Cette rencontre a permis aux deux responsables d'examiner les moyens de consolider les relations historiques entre l'Algérie et le Koweït et d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat économique dans les domaines du pétrole et du gaz. Les deux parties ont notamment souligné l'importance de poursuivre la concertation dans le cadre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et de l'alliance OPEP+, particulièrement à la lumière des recommandations du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC). Elles ont réaffirmé leur soutien aux efforts visant à assurer la stabilité des marchés pétroliers mondiaux, à maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande et à préserver les intérêts des pays producteurs et consommateurs, tout en encourageant les investissements à long terme dans les industries pétrolière et gazière.

CAP SUR DE NOUVEAUX PARTENARIATS DANS LES HYDROCARBURES

Les entretiens ont également porté



sur les perspectives de développement de la coopération dans les industries pétrolière et gazière, notamment à travers l'intérêt manifesté par des groupes d'investissement koweïtiens pour le marché algérien. Dans ce cadre, Arkab a invité les entreprises koweïtiennes à investir dans le secteur des hydrocarbures en Algérie et à participer au Bid Round Algeria 2026, la procédure d'appel d'offres destinée à attirer les investissements dans l'exploration et le développement des ressources en hydrocarbures. Il a mis en avant les opportunités offertes par les cadres juridiques régissant l'investissement et les activités d'hydrocarbures en Algérie, en vue de concrétiser des partenariats intégrés fondés sur des intérêts mutuels. De son côté, le ministre koweïtien du Pétrole a salué la vision stratégique de l'Algérie et le niveau de coordination entre les deux pays dans les instances énergétiques internationales. Il a également fait part de l'intérêt des entre-

prises pétrolières et des groupes d'investissement koweïtiens pour la réalisation de projets communs à long terme avec leurs partenaires algériens.

Sarah O.

3^e RÉGION MILITAIRE

Trois orpailleurs de nationalités africaines éliminés

Trois orpailleurs de nationalités africaines ont été éliminés, hier, en 3^e Région militaire, par un détachement de l'Armée nationale populaire. Un communiqué du ministère de la Défense nationale précise à cet effet, comme suit « Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de lutte contre la criminalité organisée multiforme, un détachement de l'Armée nationale populaire a éliminé, ce lundi 12 octobre 2026, en 3^e Région militaire, trois orpailleurs de nationalités africaines », a précisé la même source. L'opération a permis également de récupérer « une arme à feux, six marteaux piqueurs et six groupes électrogènes », ajoute le communiqué. « Cette opération confirme, de nouveau, la détermination du Haut Commandement de l'Armée nationale populaire à lutter contre ce genre de pratiques illégales visant à épuiser les richesses de notre pays », conclut le MDN.

R. N.

TINDOUF

Chengriha inspecte le projet de l'hôpital militaire universitaire

Au troisième jour de sa visite en 3^e Région militaire, le général d'armée Saïd Chengriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a procédé, hier, à l'inspection et au suivi d'un projet de réalisation de l'hôpital militaire universitaire d'une capacité de 240 lits à Tindouf, a indiqué un communiqué du MDN. Après la cérémonie d'accueil, le général d'armée a, précise le communiqué, suivi un exposé détaillé sur cette importante infrastructure de santé, présenté par les responsables de la réalisation de ce projet, avant d'inspecter sur le terrain le rythme d'avancement des travaux, où il a souligné à cette occasion la nécessité de sa livraison selon les délais contractuels convenus tout en veillant à sa réalisation conformément aux normes de santé internationales adoptées dans la réalisation de tels projets. Il convient de rappeler que le ministre délégué auprès du MDN avait posé la première pierre de ce projet au mois de mai 2025, lequel s'inscrit dans le cadre de l'attachement du Haut commandement de l'ANP à « garantir le renforcement d'une couverture sanitaire efficace dans la région, ainsi qu'à améliorer la performance des structures hospitalières et à élever le niveau des services de santé fournis, permettant ainsi une prise en charge optimale des personnels militaires et de leurs proches. » Chengriha a également effectué, conclut la même source, une visite d'inspection à la Brigade logistique, où il s'est enquis de la disponibilité opérationnelle de cette unité chargée de garantir le bon fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement des unités du corps de bataille déployées dans la zone de compétence.

R. N.

DEVANT LA COMMISSION SPÉCIALISÉE DE L'APN

Lebbou présente le PLF-2027

Le ministre des Finances, Mohammed Lamine Lebbou, a entamé, hier après-midi, devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale, la présentation du projet de loi de finances (PLF) 2027, qui prévoit plusieurs mesures visant à renforcer la stabilité macroéconomique, à soutenir l'investissement productif et à donner une nouvelle impulsion au processus de diversification économique.

R. E.

POUR LES VÉHICULES DE MOINS DE 5 000 KM

Geely Algérie offre un contrôle gratuit en 20 points

Geely Algérie a dévoilé la liste des concessionnaires et ateliers agréés où les propriétaires de ses véhicules peuvent bénéficier d'un contrôle technique gratuit portant sur 20 points, destiné à vérifier l'état des véhicules et à renforcer la sécurité des usagers. Dans une publication sur sa page officielle, la marque a précisé que « cette opération comprend l'inspection de 20 points essentiels du véhicule, un diagnostic électronique à l'aide d'un

scanner, ainsi qu'une évaluation générale de son état afin de détecter d'éventuelles anomalies ». Les centres agréés sont répartis dans 22 wilayas, à savoir « Alger, Oran, Tlemcen, Sétif, Constantine, Annaba, Jijel, Skikda, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Biskra, El Oued, Guelma, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Aïn Defla, Ghardaïa, Ouargla, Oum El Bouaghi, Tébessa et Khenchela ». Trois modèles sont concernés par cette opération : « Geely Coolray, Livan et Geely X3 ». Une

condition est toutefois exigée, « seuls les véhicules affichant moins de 5000 km au compteur peuvent bénéficier de ce contrôle gratuit », a-t-on précisé. Les clients peuvent consulter la liste des concessionnaires et ateliers agréés sur les canaux officiels de Geely Algérie, avant de choisir le centre le plus proche de leur lieu de résidence et de s'informer sur les modalités et les créneaux de rendez-vous.

L. Zeggane

SOUS-RIRE

